

# ÉCHOS

103

Si CRUPET m'était (encore une fois) conté ...

Mai 2022

Editeur responsable : A. Bernier, rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET

« On n'a jamais tout le mal qu'on craint, ni tout le bien qu'on espère »  
(Proverbe attribué à Sancho Panza)

BELGIQUE - BELGIË  
5330 ASSESSE  
P.P. 7 1439

P705112

## Un printemps actif à CRUPET

CRUPET'85



LIN, 18 AVR. À 11:00  
12ème Chasse aux Œufs à Crupet



ASBL PARC



Souvenirs...

La version imprimée de Crup'Échos n'est plus transmise qu'aux personnes émettant le souhait de la recevoir contre modeste paiement (5€)



Edito :

Bas le masque

Une sœur de notre  
église dans l'Eifel ?

Météo locale

Nicole et la danse

Artmonie dans la  
mare

Transports en  
commun à Crupet

Des sentiers à Crupet

Crupet'85 s'active

Batraciens en péril

Le Donjon s'anime

L'Embranchement :  
des perspectives ?

# Crup' Échos

Bulletin de liaison des activités à Crupet



LES PLUS BEAUX  
VILLAGES  
DE WALLONIE

## Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ (web master)  
Florence ANDRÉ-DUMONT  
Freddy BERNIER (rédacteur en chef)  
Bernard DACIER  
Carole GOTFROI  
Florence GRANDJEAN  
Hugues LABAR (mise en page)  
Christine MOREAUX  
Marcel PESESSE (trésorier)  
Patricia QUEVRIN

### Compte bancaire

CRELAN – BE30 1030 7328 7511

## Sommaire

<i>Édito</i>	p. 3
<i>La tour et les annexes du presbytère</i>	p. 4
<i>Une sœur romane de notre église Saint-Martin</i>	p. 9
<i>La station météo de Michel QUEVRIN</i>	p. 12
<i>Batraciens : bilan migratoire 2022</i>	p. 14
<i>Le cabinet vétérinaire FIEUW à Assesse</i>	p. 15
<i>Réhabiliter la pierre sèche</i>	p. 16
<i>Avant l'ArtPéro</i>	p. 17
<i>Nicole a consacré sa vie à la danse</i>	p. 26
<i>La mare aux mensonges</i>	p. 30
<i>Guitares à l'église</i>	p. 31
<i>Alfred et les transports en commun</i>	p. 32
<i>La grotte de Conjoux / Saint Pierre et le coq</i>	p. 37
<i>Sentiers : un nouveau tronçon</i>	p. 38
<i>Le point de vue et le sentier du Sacré-Cœur</i>	p. 39
<i>Le printemps de Crupet85</i>	p. 40
<i>Les animations au donjon</i>	p. 42
<i>Les crimes à Herlevaux (2<sup>e</sup> suite)</i>	p. 43
<i>La rue Pirauchamps : réalisations et propositions</i>	p. 44
<i>In memoriam</i>	p. 46
<i>Les fenêtres de Crupet</i>	p. 47

## Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be). Pour tout contact : [info@crupechos.be](mailto:info@crupechos.be). Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

## Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be) (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

### Tarif valable pour 4 éditions Crup'Échos

1/8 p :	1/4 p :	1/2 p :	1 p :
30 €	50 €	80 €	120 €

BERNARD DACIER

PHOTOGRAPHE



0486/26.95.74

bernard.dacier@gmail.com



Bernard Dacier – Photographe

[www.bernarddacier.be](http://www.bernarddacier.be)

## Édito : Bas le masque !



En pleine pandémie, il est arrivé quelque chose sur le plateau des Grottes de Saint Antoine à Crupet !

L'abbé Jules GÉRARD (constructeur des Grottes au début du 20<sup>e</sup> siècle) avait, semble-t-il, jugé bon de porter le masque ! Ce qui a donné cette « belle photo » qui a suscité des réactions en sens divers...

Il avait un peu l'air triste notre chanoine bâtisseur, mais nous ne saurons pas ce qu'il en pensait !

Les « POUR » disaient :

*Cette photo « pleine d'humour tout comme l'était le Manneken-Pis à Bruxelles dans les mêmes circonstances » ou bien « un peu d'humour après les 2 ans de pandémie et de restrictions ça faisait du bien. »*

Et, en revanche, les « CONTRE » rétorquaient :

*« On considère cet acte comme une injure et un manque de respect pour l'abbé Gérard. » / « Le Chanoine GÉRARD n'est quand même pas à comparer à Manneken-Pis ! »*

À boire et à manger ... On peut donc, soit considérer cet acte comme le signe que notre bon chanoine a lui aussi vécu cette pandémie de façon solidaire et a

respecté les consignes, soit estimer que cette statue comme le reste de l'édifice des grottes et son contenu sont sacrés et qu'il est exclu d'y toucher, sauf à commettre une profanation...

À chacun sa sensibilité, mais il faut reconnaître que les grottes ont subi d'autres actes beaucoup plus graves tels, assez récemment, que l'incendie de détritrus ayant affecté particulièrement la scène de la mort du saint<sup>1</sup>.

Et puis, il pourrait y avoir plus grave encore, car on peut aussi se demander par quel « miracle » ces grottes ont échappé jusqu'à présent à des vandales encore plus irrespectueux ! Saint Antoine est sans doute à la base de ce miracle... du moins pour celles et ceux qui y croient.

Et puis... d'autres événements beaucoup plus graves jalonnent notre quotidien. Quelles que soient les raisons avancées de part et d'autre, il faut regretter ce qu'il se passe actuellement en Ukraine. Cela nous rappelle le début de deuxième guerre mondiale et les files de réfugiés bombardés sur les routes de l'exil. Notre village ainsi que ceux des environs ont payé un lourd tribut, auquel nous avons fait référence dans notre revue<sup>2</sup>. Dans ce cadre, il faut souligner les initiatives prises par la commune, auxquelles certains Crupétois participent activement, pour l'accueil des réfugiés.

Il faut espérer que la situation ne dégénère pas vers une extension du conflit entre ce que l'on pourrait appeler « les nouveaux blocs de l'Est et de l'Ouest ». En attendant, considérons que nos ennuis actuels relatifs au prix des carburants et des denrées, sont bien peu de chose comparé à ce que nos anciens ont vécu et à ce qui pourrait encore arriver !

Saint Antoine ne pourrait-il intervenir pour que certains grands dirigeants et leurs sbires ... tombent le masque ?

**Le Forum**

<sup>1</sup> Voir Crup'Echos N°100, p. 38.

<sup>2</sup> Voir entre autres sur notre site <https://www.crupechos.be/crupetdanslatour/page9.html>.

## La tour et les deux annexes du presbytère, quel devenir ?

Tous les Crupétois connaissent l'ancien presbytère, siège des Plus Beaux Villages de Wallonie et de l'Office du Tourisme d'Assesse.

Pas sûr que ses annexes, à l'arrière, captent l'attention des villageois ! Elles font pourtant « partie intégrante du site classé englobant l'ancien domaine religieux de Crupet »<sup>1</sup>. Et la plus belle, côté est, bien visible de la rue Haute, assure une cohérence à l'ensemble qui perdrait beaucoup de son cachet si elle venait à disparaître. Il s'agit de la tour en arrière-plan sur la Fig. 1, entre la partie en grès du presbytère et la maison du n°6 de la rue Haute.



Fig. 1. L'ancien presbytère et la tour vus depuis la sortie du parking public de la rue Haute. © F. ANDRÉ-DUMONT.

Jean-Louis JAVAUX la décrit ainsi : « une curieuse petite tour carrée formant pavillon, millésimée de 1737 sur une pierre scellée à l'est. [...] A l'intérieur, survivent à chaque niveau les restes d'un plafond en stuc, discrètement ornés de motifs Louis XIV, mais très altérés. »<sup>2</sup>



Fig. 2. Vue de la tour et du presbytère, vers 1950.  
Auteur de la photo inconnu. © Coll. F. BERNIER



Fig. 3. Avant l'occultation des ouvertures de la tour par la commune en 2017.  
© Les Plus Beaux Villages de Wallonie.

<sup>1</sup> François DELFOSSE, architecte de la Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie, *Note relative aux annexes du presbytère de Crupet*, 03.05.2017, p. 1.

<sup>2</sup> Jean-Louis JAVAUX, *Le presbytère de Crupet in Crupet. Un village et des hommes en Condroz namurois*, 2008, p.297.

A quoi pouvait bien servir ce bâtiment ? Son style, « *les traces de finitions intérieures soignées* », les fenêtres et les portes lui assurant « *un éclairage optimal* » excluent un usage agricole. Était-il résidentiel ? S'agissait-il d'une chambre funéraire vu sa porte piétonne du côté nord et sa porte plus large à l'est ? Autre ? Nous n'en savons rien.



Fig. 4. Photo à gauche : la commune a effectué, à l'extérieur de la tour, quelques interventions minimales de préservation (occultation des ouvertures, pierres tombées remises en place, réfection des gouttières.

Fig. 5. Photo à droite au-dessus : la pierre millésimée « 1737 » au-dessus de la fenêtre est du premier étage.

Fig. 6. Photo à droite en-dessous : stuc style Louis XIV. © M. VAN DEN BOGAERT.

Cette tour est prolongée par deux autres annexes, l'ensemble datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première abrite un escalier donnant accès à l'étage de la tour ; avec sa belle charpente et ses murs en moellons, elle serait fort jolie si elle n'avait été fermée à l'avant en 1970 par de vilains blocs de béton afin de servir de garage. Enfin, à l'ouest, une bâtisse traditionnelle à deux niveaux en grès local.

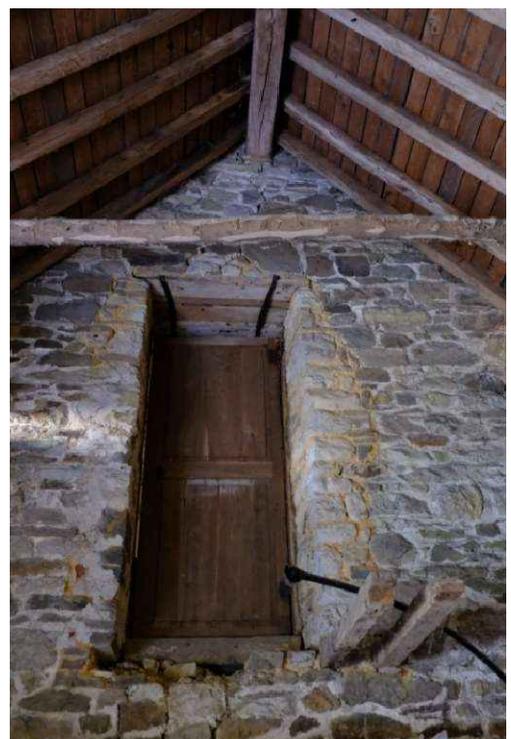


Fig. 7. La porte d'accès au 1<sup>er</sup> étage de la tour située dans le garage. © M. VAN DEN BOGAERT.



Fig. 8. Le presbytère à gauche (au sud), la salle PARC au fond à gauche, l'annexe ouest à droite en avant-plan et, à l'arrière-plan, le garage dont une partie avance par rapport à la façade de cette dernière. © Les Plus Beaux Villages de Wallonie.



Fig. 9. & 10. Quelle belle charpente que celle du garage mutilé par une façade en parpaings. Mais... le jour visible au pignon (Fig. 10, à droite) montre que dans un temps pas si lointain, sans intervention, celui-ci croulera aussi. © M. VAN DEN BOGAERT.

Ces trois annexes sont intimement liées, par leur histoire puisqu'elles datent de la même époque, et par leur disposition. Abandonnées depuis des dizaines d'années, si rien n'est fait, elles s'écrouleront..., c'est évidemment impensable ! Mais qu'en faire ? Et où trouver l'important budget qui serait nécessaire pour les réhabiliter et les rendre utilisables avec les exigences modernes ?



Fig. 11. & 12. Façade sud (côté prairies) des trois annexes : l'annexe ouest à gauche, le garage au milieu (quel contraste par rapport à la façade nord en parpaings...) et la tour à droite. En arrière-plan le toit du presbytère. © M. VAN DEN BOGAERT.

## Qui est propriétaire de ces annexes du presbytère ?

La tour, l'élément essentiel, et le bâtiment central font partie du bail emphytéotique donné à la commune par la Fabrique d'église de Crupet en même temps que l'ancien presbytère, très bien rénové par la Commune. Ce bail a pris cours en 2003 pour une durée initiale de 30 ans et a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2044. La dernière annexe, à l'ouest, ne fait pas partie de ladite convention, elle reste donc de la responsabilité entière de la Fabrique.



Fig. 13. Façade nord des annexes (côté presbytère).



Fig. 14. Étrange niche sur la façade nord de l'annexe ouest.

© M. VAN DEN BOGAERT

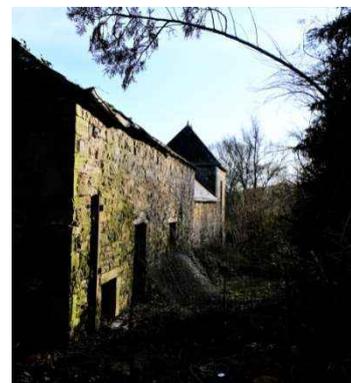


Fig. 15. Façade sud des annexes (côté prairies).

Une Fabrique d'église est un établissement public chargé de gérer le temporel du culte dans une paroisse. Le conseil de Fabrique est constitué du curé, du bourgmestre qui peut déléguer un échevin, et de cinq membres paroissiens. À Crupet, comme dans beaucoup d'autres paroisses, les revenus des biens (terres, bâtiments, argent) de la Fabrique sont très faibles et c'est la commune qui doit, par un décret impérial de 1809, prendre en charge tous les frais afférents au culte et à l'entretien de l'église.

Or, en juin 2021, il s'est avéré que l'état général de l'annexe ouest était catastrophique, au point qu'elle menace de s'écrouler. Que faire ? Que décider ? Alors qu'il y a urgence et que le statut du bâtiment est hétéroclite : non destiné au culte, mais appartenant à la Fabrique qui ne dispose quasi d'aucun moyens financiers ; partie intégrante d'un ensemble aux statuts différents situés en outre dans un site classé (sans être eux-mêmes classés).

En juin 2021, le toit de l'annexe ouest s'est effondré à son extrémité ouest et des moellons du haut du mur sud sont tombés. Depuis lors, d'autres moellons se sont laissé aller comme on le voit sur les photos ci-dessous (Fig. 16 et 17).



Fig. 16 & 17. Le mur dégradé de l'annexe ouest. © M. VAN DEN BOGAERT.

Plus encore que l'annexe ouest, c'est la tour qu'il s'agit de préserver de son destin de ruine si rien n'est fait. En témoigne la décoration en bois trouvée en 2017 dans l'herbe, près de la tour (Fig. 18).

Il s'agit donc de s'atteler à donner à chacune des trois annexes une destinée qui non seulement les préserve, mais les valorise d'autant plus qu'elles deviennent utiles. Précisons qu'une destination de logement n'est pas réaliste, non seulement vu la configuration des bâtiments mais aussi vu leur enclavement et l'accès difficile.

### Comment préserver ces bâtiments ?

La Fabrique de Crupet ne possède que son patrimoine immobilier ; elle n'a pas de ressources propres et comme l'annexe ouest n'est pas destinée au culte, dans l'état actuel des choses, la commune ne peut pas prendre en charge des frais préservation ou de restauration de ce bâtiment.

Sensible autant à la préservation du patrimoine qu'à la sécurité des abords de ces annexes du presbytère, le Collège communal s'est attelé à la réflexion avec la Fabrique et nous avons bon espoir d'aboutir à des solutions constructives le plus vite possible.

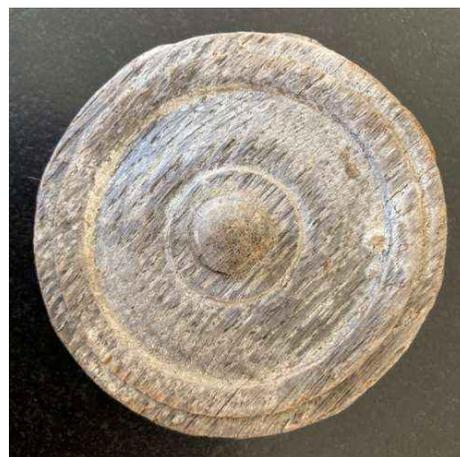


Fig. 18. Décoration trouvée en 2017.  
© F. ANDRÉ-DUMONT.

*« On ne va jamais aussi loin que quand on ne sait pas où on va ! »*

*Alors, allons-y !*

**Marcel PESESSE et Florence ANDRÉ-DUMONT**  
membres de la Fabrique d'église de Crupet



**RÉPAR-CUIR**  
Rue St Joseph, 9 - 5332 CRUPET  
083 69 96 82

Vêtements, cuir daim - skaï - mouton retourné. ...  
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse,  
réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...

**CORDONNERIE**  
Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...

**CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX**  
Membre de la Fédération nationale de la chaussure  
Rue Léopold, 4 - 5500 DINANT  
0474 39 99 13

**TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION**

## Une sœur romane de notre église Saint-Martin

En 1997, Crup'Échos reprenait dans son n°40 – Recueil spécial 10 ans – un chapitre consacré à l'« **Historique de la construction de notre église** » inspiré d'une étude détaillée de Jean-Louis JAVAUX, consacrée à plusieurs églises romanes du Condroz, dont la chapelle d'Ivoy et les églises de Florée et Crupet. Toutes ces églises ayant été transformées au cours des siècles, il était très difficile de se représenter exactement leur état original.

Nous retracions dans ce recueil les grandes étapes de cette évolution, et pour l'église Saint-Martin à Crupet nous écrivions :

**L'église St Martin à Crupet est d'origine ROMANE (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). En témoignent (entre autres) :**

**1. La TOUR : à l'époque plus courte d'un étage (12,50 m de haut) et présentant quelques rares meurtrières (1) et un trou d'accès avec linteau en mitre (2).**

**2. Les vestiges de la NEF romane : la maçonnerie de la nef SUD parfaitement liée à la tour, avec soudure verticale à 1,08 m de la tour (pierres d'angle) (3) et le solin en dalles de grès, visible sous les combles.**

**3. Les fonts baptismaux (XIII<sup>e</sup> s.).**

Les chiffres entre parenthèses réfèrent au schéma ci-dessous (Fig. 1), que nous pouvons comparer à une photo (Fig. 2) récemment glanée sur la toile.

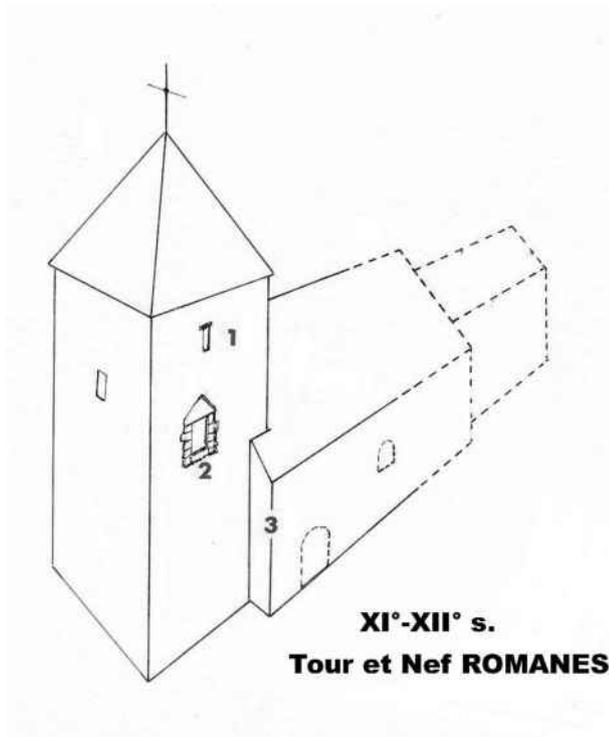


Fig. 1. L'église de Crupet aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. © J.-L. JAVAUX

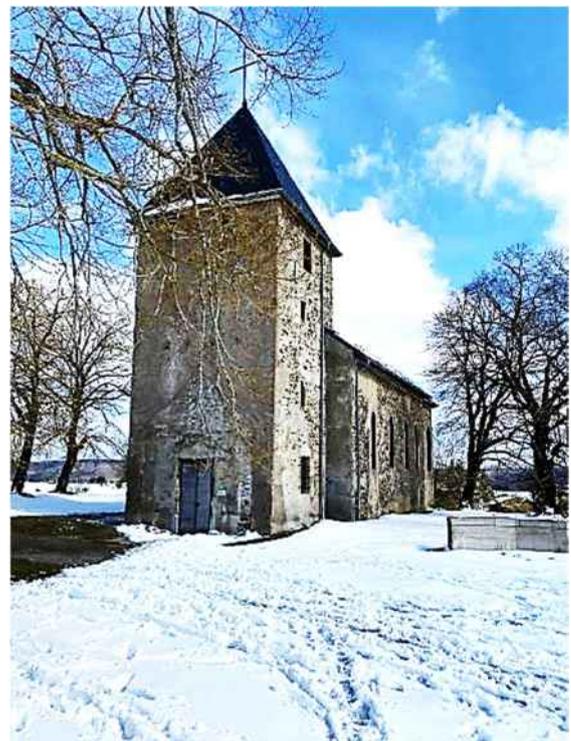


Fig. 2. L'église de Wollseifen. © R. VAN APeldoorn.

Cette photo a été trouvée sur le site <https://www.facebook.com/groups/SGRBELGIUM/?ref=share> et est due à Robert VAN APeldoorn, comme d'autres photos reprises dans cet article.

La concordance entre le schéma issu de l'étude de Jean-Louis JAVAUX et cette photo récente d'une église similaire à Wollseifen, dans l'Eifel<sup>1</sup>(dans l'ancien camp militaire de Vogelsang) est frappante.

Quels peuvent être les points communs entre ces deux villages : Crupet et Wollseifen ?

<sup>1</sup> Voir entre-autres <https://www.nationalpark-eifel.de/fr/>.

Dans son reportage de randonnée dans ce coin, Robert VAN APeldoorn nous propose quelques photos (parmi lesquelles nous en re prenons quelques-unes dans cet article), dont un panneau relatant l'historique de ce petit village de l'Eifel (traduction libre ci-dessous).

Wollseifen s'appelait à l'origine « Wolfssiefen ». « Siefen » est une légère dépression avec une source. Et « Wolf » (loup) fait référence à la présence fréquente de cet animal dans la région. Wollseifen est mentionné pour la première fois dans un document en 1069, sous la souveraineté de l'archevêque de Cologne.

Près de Wollseifen était un ancien château royal, le Walberhof, avec la chapelle Walburgis, attestée depuis 799.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants de Wollseifen vivaient principalement de l'agriculture. En raison de la rudesse du climat et de la pauvreté des sols, ils ne gagnaient qu'une maigre pitance. Wollseifen possédait néanmoins sa propre chapelle. Vers 1470, le service religieux de Walberhof y fut transféré. Elle dut bientôt être agrandie. Le 22 octobre 1635, elle fut inaugurée comme église paroissiale Saint-Roch. À partir de 1660, Wollseifen devint une paroisse indépendante. Le barrage Bauder Urft (1899 - 1905) a entraîné des changements radicaux pour les habitants de Wollseifen ; de nombreux agriculteurs ont perdu leurs meilleures terres. D'un autre côté, l'énergie électrique arriva au village.



Fig. 3. Wollseifen.  
© R. VAN APeldoorn.

En outre, le barrage a attiré des vacanciers du week-end et des touristes ; de nouvelles sources de revenus se sont ouvertes.

En 1934, le "début de la fin" de Wollseifen commença ; à quelques kilomètres seulement du village, les nationaux-socialistes entamèrent la construction de ce qu'ils appelaient l' "Ordensburg" (château fort de l'ordre) de Vogelsang.

Nous voyons donc un **petit village**, sur une **crête** dominant une **rivière**, à proximité d'un **ancien château** (Walberhof<sup>1</sup>), une **église romane** à l'origine (dédiée plus tard à saint Roch) sous la **souveraineté de l'Archevêque de Cologne**. Notger, nommé évêque de Liège par l'empereur Otton I<sup>er</sup> en 972, devient le premier prince-évêque de la Principauté de Liège<sup>2</sup> en 980. Otton I<sup>er</sup> et son frère Brunon, archevêque de Cologne font donc alliance avec l'épiscopat liégeois, afin de maintenir la Lotharingie dans le giron germanique.

Il est donc plausible qu'au sein de cet ensemble du Cercle de Westphalie (Fig. 4) dépendant de l'église impériale, des « normes » aient été édictées pour la construction des églises suivant des « plans et dimensions types ». **D'où les similitudes avec notre église de Crupet.**

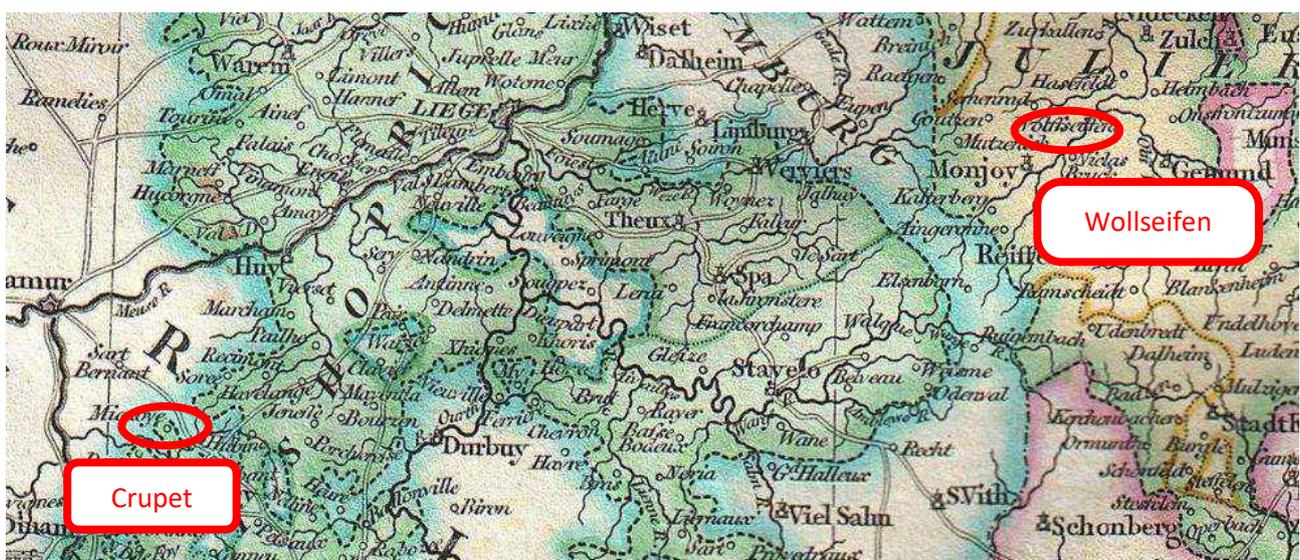


Fig. 4. Extrait d'une carte du Cercle de Westphalie (1799). © Wikipedia – Principauté de Liège.

<sup>1</sup> <https://www.kuladig.de/Objektansicht/KLD-283502>.

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Principauté\\_de\\_Liège](https://fr.wikipedia.org/wiki/Principauté_de_Liège).

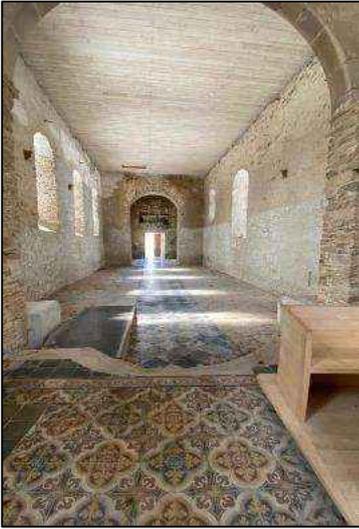


Fig. 5. Intérieur de l'église de Wollseifen partiellement rénové. © R. VAN APELDOORN.



Fig. 6. Intérieur de l'église de Wollseifen avant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Wollseifen se trouve au centre de l'ancienne zone d'entraînement militaire de Vogelsang gérée par l'Armée belge depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusque dans les années 2000. Cette zone a été réaménagée et est actuellement ouverte au public en plein centre du Parc National de l'Eifel, à proximité de Gemünd et Schleiden<sup>1</sup>. La visite en vaut la peine et un restaurant est même disponible pour les visiteurs.

**Freddy BERNIER**



Fig. 7. Wollseifen et le camp de Vogelsang. © GoogleEarth.

<sup>1</sup> <https://vogelsang-ip.de/fr/startseite.html>.

## La station météo-be.net de Maillen

Le saviez-vous ? Une station météo ultra-performante du réseau d'observation du Belgische Météo Club Belge (BMCB) est installée à Maillen chez Michel QUEVRAIN.

Les stations météorologiques utilisées sur l'ensemble du réseau du BMCB<sup>1</sup> sont gérées par des personnes bénévoles passionnées de météo et sont toutes identiques afin de pouvoir comparer facilement leurs données de mesure. Les sites où elles ont été installées sont, soit des endroits bien dégagés situés dans des prairies, soit dans des jardins de grandes dimensions bien à l'écart des bâtiments. Il s'agit en réalité d'une station multi-capteurs : *MeteoHelix* est équipée de capteurs de température, d'humidité, de pression atmosphérique et de rayonnement solaire ; *MétéoRain* est équipée de pluviomètres ; *MétéoWind* est équipée de capteurs de direction et de vitesse du vent.

Ces stations météorologiques qui sont aussi utilisées par l'Institut Royal Météorologique ont été préalablement largement testées pour leur précision dans diverses conditions et répondent aux normes de l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale).

Les appareils fonctionnent de manière entièrement automatique, envoyant les données toutes les 10 minutes via un réseau IoT (IoT = Internet-of-Things). Cela signifie qu'une station météo peut être placée n'importe où tant qu'il y a une bonne couverture du réseau de communication. L'IoT est très économe en énergie, qui est obtenue à partir d'un petit panneau solaire qui assure le bon fonctionnement de la station météo pendant des mois même avec peu ou pas de soleil, comme pendant la période hivernale.

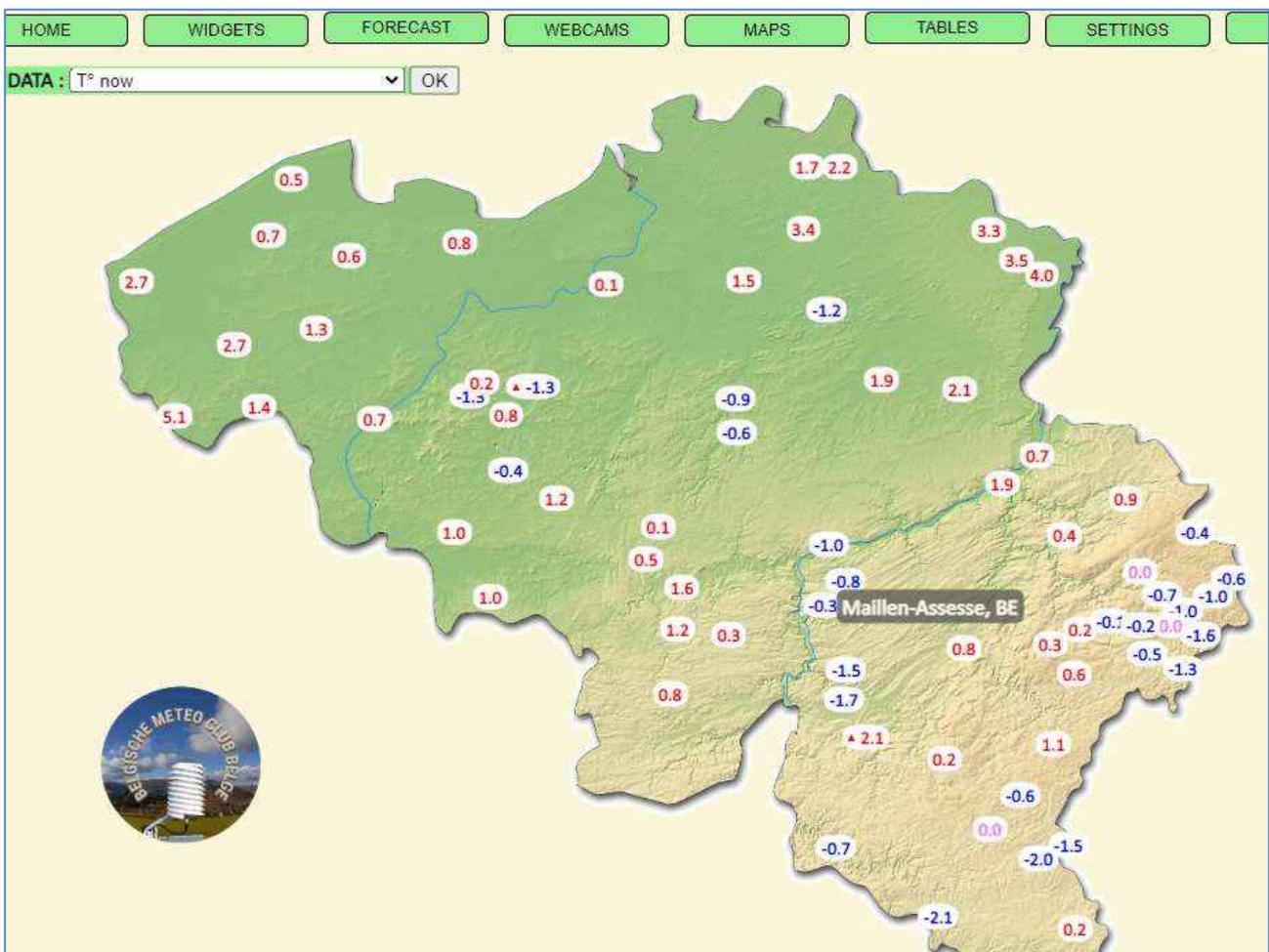


Fig. 1. L'implantation des nombreuses stations du réseau BMCB. © Luc TRULLEMANS & Pierre DECAMPS, 10/04/2022.

<sup>1</sup> <https://bmcb.club/> Texte extrait du site Belgische Météo Club Belge (BMCB).

L'ensemble météo est composé de trois éléments indépendants : la station qui mesure la température, l'hygrométrie, la pression atmosphérique et le rayonnement solaire ; le pluviomètre et un anémomètre pour la vitesse et l'orientation du vent.

Les données sont accessibles gratuitement sur différents sites tels que :

- la commune d'Assesse

<https://www.assesse.be/fr/mairie-commune/informations-utiles/meteo>

- Facebook

[Facebook.com/meteomaillenebml](https://www.facebook.com/meteomaillenebml)

- Crup'Échos [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be)

- ULM Maillen <https://www.ulmmaillen.eu/>



Fig. 2. La station, le pluviomètre, l'anémomètre. ©Meteo-be.net.

# CRUP'ÉCHOS

Sur le site Crup'Échos, une vignette récapitulative présente les données actuelles : température, pression atmosphérique (hPa), humidité relative (%), température du point de rosée, précipitations (mm), rayonnement solaire (W/m<sup>2</sup>), vitesse moyenne du vent (km/h), direction, rafale (km/h).

Si l'on clique sur la pastille de synthèse, on accède directement à l'ensemble des données ainsi qu'aux moyennes des dernières 24 heures. Il est également possible de retrouver les données des semaines et mois précédents. C'est ainsi que l'on peut noter qu'il était tombé 21,6 mm d'eau le 14 juillet 2021 et 72 mm le lendemain, lors des terribles inondations qui ont durement touché la Wallonie et Crupet en particulier.

Des prévisions météo sur 12 jours sont également proposées par le réseau BMCB.

La station météo de Maillen est intéressante à plusieurs titres.

Elle fournit des données fiables et professionnelles à proximité immédiate de Crupet. Les données sont gratuites, accessibles en continu et quasiment en temps réel (relevé toutes les 10 minutes). Les types de mesures sont exhaustifs. Il est très facile d'accéder aux données historiques. Elles s'inscrivent dans un réseau distribué sur l'ensemble de la Belgique, ce qui permet des comparaisons.

Enfin, ces données météorologiques locales peuvent être qualifiées d'utilité publique. En effet, elles peuvent nous aider à planifier avec précisions nos travaux et activités, quel que soit notre secteur.



Fig. 3. Les données de la station météo de Maillen disponibles en temps réel sur le site de CrupEchos. © www.crupechos.be.

Pascal ANDRÉ

## La migration des batraciens en 2022

### La saison migratoire des batraciens 2022 est terminée !

En Wallonie, ce sont plus de 100 000 batraciens sauvés grâce aux volontaires. Si on diminue le zoom géographique, 599 individus ont été sauvés à Crupet et à Ronchinne.

Avant tout commentaire, nous tenons à remercier nos tous jeunes aidants, Élena, Émile et Célestin. Merci aussi à Michel qui depuis 10 ans use ses bottines à Ronchinne, à la relève crupétoise pour toutes les soirées passées à compter les batraciens et merci à tous les autres pour leur soutien moral qui nous a grandement motivé à réenfiler, le soir, nos imperméables ! Merci aussi à la Commune pour l'octroi d'une barrière, ponchos et lampes frontales pour l'équipe de volontaires.

Le comptage s'est déroulé du 22 février au 5 avril, avec une soirée de pluie fine le 13 mars. Mais quel est le bilan de ce printemps 2022 ?

Pour Ronchinne, nous constatons une nette diminution du mouvement migratoire : de 728 individus comptabilisés (aller et retour) en 2021, nous en comptons 426 en 2022. Pour rappel, aux alentours des années 2010, 7 000 batraciens traversaient la route de Mont à hauteur de l'étang du Domaine !

En ce qui concerne Crupet, les douves de la maison forte ont été asséchées pendant 3 ans, mais les chiffres ont augmenté par rapport à 2021, surtout pour les tritons palmés, résultat réconfortant.

#### Tableaux pour Ronchinne

2022	Crapaud mâle	Crapaud femelle	Amplexus <sup>1</sup>	Crapaud indéter.	Gren. mâle	Gren. femelle	Gren. indéter.	Triton palmé	Triton alpestre	Triton ponctué	Total
<b>Aller</b>	174	92	44	90	0	0	1	0	0	0	<b>401</b>
<b>Retour</b>	2	0	0	22	0	0	1	0	0	0	<b>25</b>

2021	Crapaud mâle	Crapaud femelle	Amplexus	Crapaud indéter.	Gren. mâle	Gren. femelle	Gren. indéter.	Triton palmé	Triton alpestre	Triton ponctué	Total
<b>Aller</b>	318	49	108	134	0	0	0	1	0	0	<b>610</b>
<b>Retour</b>	0	0	0	115	3	0		0	0	0	<b>118</b>

#### Tableaux pour Crupet

2022	Crapaud mâle	Crapaud femelle	Amplexus	Crapaud indéter.	Gren. mâle	Gren. femelle	Gren. indéter.	Triton palmé	Triton alpestre	Triton ponctué	Total
<b>Aller</b>	36	72	16	5	6	16	6	10	1	1	<b>169</b>
<b>Retour</b>	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>5</b>

2021	Crapaud mâle	Crapaud femelle	Amplexus	Crapaud indéter.	Gren. mâle	Gren. femelle	Gren. indéter.	Triton palmé	Triton alpestre	Triton ponctué	Total
<b>Aller</b>	12	31	6	5	0	1	2	1	0	0	<b>58</b>
<b>Retour</b>	0	7	0	5	0	2	0	0	0	0	<b>14</b>



Fig. 1. Un dispositif de guidage des batraciens mis en place par les bénévoles et la Commune. © Facebook, 2022.

<sup>1</sup> Amplexus : femelle portant le mâle sur son dos lors de la migration



Fig. 2. La grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) mène une vie essentiellement aquatique, dans les mares et étangs ensoleillés.

Fig. 3. Le crapaud commun (*Bufo bufo*) préfère les milieux forestiers, mais on le retrouve aussi dans les parcs et jardins.

© www.natagora.be.

En Wallonie, on assiste, depuis 20 ans, à une diminution forte et constante des batraciens. Les différentes menaces sont la route, la perte d'habitat (le drainage des zones humides), les maladies fongiques (champignons), des maladies importées par des batraciens sud-américains, le raton-laveur, la grande aigrette, l'écrevisse américaine... Le changement climatique intervient aussi dans la diminution du nombre de batraciens. Les printemps doux et humides propices aux déplacements disparaissent, laissant place aux printemps secs et froids non adéquats aux passages des batraciens. Par exemple, dans la réserve d'Houffalize, la population des grenouilles rousses s'est effondrée, passant de milliers d'individus, il y a 10 ans, à un seuil d'extinction au printemps 2021 !

Cependant, en plusieurs endroits, on constate un regain d'essor de la grenouille verte aquatique. Cette dernière reste dans sa mare ou à proximité et n'entame pas de migration massive ce qui pourrait expliquer sa relative protection.

Les batraciens constituent un maillon essentiel dans la chaîne alimentaire : leurs œufs nourrissent les tritons, les larves de libellules, les dytiques, les oiseaux, ... Les batraciens mangent les larves de moustiques, les moustiques, mouches, limaces, ... Ce sont des espèces protégées ainsi que leurs œufs et détruire leur espace de reproduction est condamnable. L'avenir est donc sombre, incertain pour ces espèces. Si vous n'en avez jamais vu de près, si vos enfants ne les ont jamais observés, ne traitez pas trop ! N'ayant que peu de réponses aux causes de cette extinction, les scientifiques misent sur un avenir de 5 ans avant la disparition de ces espèces !

De bien tristes constats, mais restons optimistes et soyons nombreux sur nos routes dès le printemps 2023 afin d'aider les derniers de ces espèces dans leur migration.

**Geneviève BOUTSEN**

## **Nouveau cabinet vétérinaire Caroline FIEUW à Assesse**

De nombreux lecteurs la connaissent déjà. Originnaire de Crupet, après avoir passé quelques mois à sillonner les routes pour soigner à domicile nos poilus, elle vient d'ouvrir son propre cabinet vétérinaire dans l'ancienne banque Crelan d'Assesse. Après des études d'humanités à Dinant et universitaires à Namur et Liège, Caroline FIEUW est diplômée en médecine vétérinaire depuis 2017. Elle a choisi d'évoluer exclusivement en médecine et chirurgie des petits animaux de compagnie. Elle a d'abord développé ses connaissances dans plusieurs structures vétérinaires de la région et à suivi plusieurs formations en chirurgie et comportement canin. Les points qui lui tiennent à cœur pour nos compagnons à quatre pattes sont la qualité des soins fournis, le bien-être animal et l'écoute.



Consultation générale, chirurgie, vaccination, identification, déparasitage, analyse microscopique, échographie, prise de sang et analyse, hospitalisation, conseils alimentation, vente de médicaments et d'alimentation médicale, voilà ce qu'elle propose dans son cabinet depuis début mai 2022. Domiciles pour les cas particuliers.

Uniquement sur rendez-vous, 🕒 Du lundi au samedi, Chaussée de Marche, 56 à 5330 Assesse (en face de la banque Belfius). Téléphone au 0455 12 07 34 📞

**Le forum Crup'Echos adresse ses vœux de succès à Caroline 🐾**

## Réhabiliter la pierre sèche



Fig. 1. Réfléchir et choisir !

Récemment Yves DE PARTZ (journaliste retraité ... actif, ex-Le Soir) publiait un article « **Réhabiliter la pierre sèche** ».

*Le Parc naturel des Deux Ourthes est l'initiateur d'un projet européen en cours destiné à redonner leur noblesse à des murs de soutènement drainants et favorisant la biodiversité ...*

*« C'est d'abord un travail de patience qui peut énerver certains maçons », lance Amandine SCHAUS, en charge du projet pour le Parc naturel des Deux Ourthes et active sur ce chantier à côté d'autres formateurs.*

*Concrétisée en 2016 à travers un programme européen Interreg couvrant une période d'un peu plus de 5 ans, l'idée de réhabiliter la technologie de la pierre sèche est née dans ce Parc naturel où la présence de schiste sur un terrain vallonné a inspiré autrefois nombre de constructions de ce type à travers des murs de soutènement et de clôture...*

*En dehors de la préservation du patrimoine, quel intérêt présente cette technologie par rapport à d'autres plus modernes reposant sur le collage des pierres ? « L'aspect visuel et esthétique n'est qu'un des éléments d'appréciation », commente Amandine SCHAUS. « Par rapport au béton ou au ciment rigides et imperméables, ces murs sont drainants : l'eau passe à travers, peut être freinée en cas d'orage et, au besoin, soulève légèrement la structure souple qui se remet ensuite en place. Plus épais que des murs traditionnels et légèrement incurvés, ils contrebalancent la poussée des terres et peuvent tenir des centaines d'années moyennant un entretien. Si prédateurs, insectes, mollusques, lichens et mousses sont bienvenus et favorisent la biodiversité, il faut éliminer les ligneux dont les racines s'infiltreront et, en grandissant, font exploser le mur. » ... un monsieur originaire d'Oneux, dans la région de Theux, vient parfaire sa technique « pour le plaisir » : « Je dois réparer un mur que j'ai construit il y a 40 ans et qui s'effrite. »*

*Dans les conversations, le mot « plaisir » revient à diverses reprises à propos d'une technologie à redévelopper notamment dans les parcs et jardins. « S'il y a des règles à respecter pour assurer la pérennité de l'œuvre, on ne doit pas être ingénieur pour construire des murs en pierres sèches », estime Amandine Schaus. « **Mais il faut savoir prendre du plaisir et du temps pour choisir la bonne pierre et réfléchir aux emplacements. C'est une activité à la fois cérébrale et physique.** »*



À Crupet, depuis quelque temps, cette technologie est mise en œuvre et nous y avons fait référence : **CE 99 « Réfection d'un mur en « pierres sèches » dans le jardin du presbytère »** ; **CE101 : « Comme au temps d'avant ? – Les murs en pierres sèches » la fée Ariane et Patrick le mage des pierres**. Plus récemment, la baguette magique de Marcel DAUWEN a encore frappé pour le réaménagement du mur de soutènement autour de la chapelle Saint-Roch. MERCI MARCEL !



Fig. 2 et 3. Le nouveau mur entourant la chapelle. © M. DAUWEN, 2022.

## Avant l'ArtPéro<sup>1</sup>

Il y a quelques mois, nous avons récupéré des photos datant de l'immédiat après-guerre. Elles proviennent de Georges PAQUET, le neveu de Jeanne CASSART, laquelle fut propriétaire de l'ancien café proche de l'église, remplacé aujourd'hui par la galerie ArtPéro. Ces quelques images nous ont incités à raconter l'histoire de ce bâtiment, qui attirait et attire encore Crupetois et touristes.

### Les origines

Les archives nous apprennent qu'il y avait déjà une maison à cet emplacement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle appartenait à Martin DARTOIS (°1732 +1820), qui était le marguillier<sup>2</sup> de l'église et avait épousé Marie Joseph SCARBOTTE (°1741 +1807). Il s'agissait sans doute de la maison reçue en 1761 de sa tante, Marguerite DARTOIS<sup>3</sup>.

Ils eurent quatre enfants, dont Marie Marguerite Joseph (°1771 +1848) qui héritera de la maison. Elle avait épousé Jean Joseph MAHYANT (°1772 +1828), qui fut garde champêtre et garde forestier à Crupet dans les années 1810-1820, et que nous avons déjà évoqué<sup>4</sup>.

Marie Marguerite y vivra jusqu'à son décès avec sa fille Marie Joseph (°1798 +1878), son beau-fils Louis Joseph CHARTIER (°1780 +1846), et ses petits-enfants. Marie Joseph et ses 4 enfants quitteront la maison le 15.03.1852<sup>5</sup>. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour connaître les occupants de cette maison à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 1. Détail d'une carte de 1789. Une maison est déjà bâtie en face de l'église.  
© AGR, *Cartes et plans*, n°1394, Carte figurative du village de Crupet ...

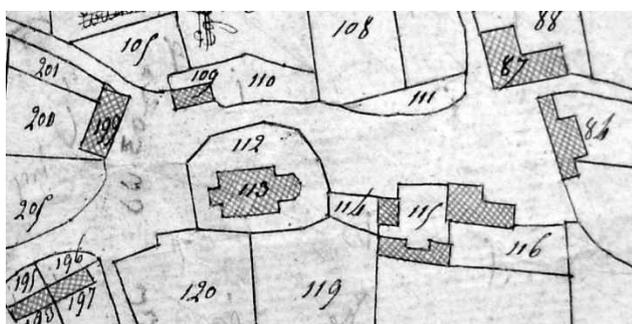


Fig. 2. La maison cadastrée 199 appartient à Martin DARTOIS.  
Deux parcelles (200 et 201) sont situées à l'arrière de celle-ci.  
© AÉN, *Cadastre – Plans manuscrits*, n° 50, Crupet 1810.

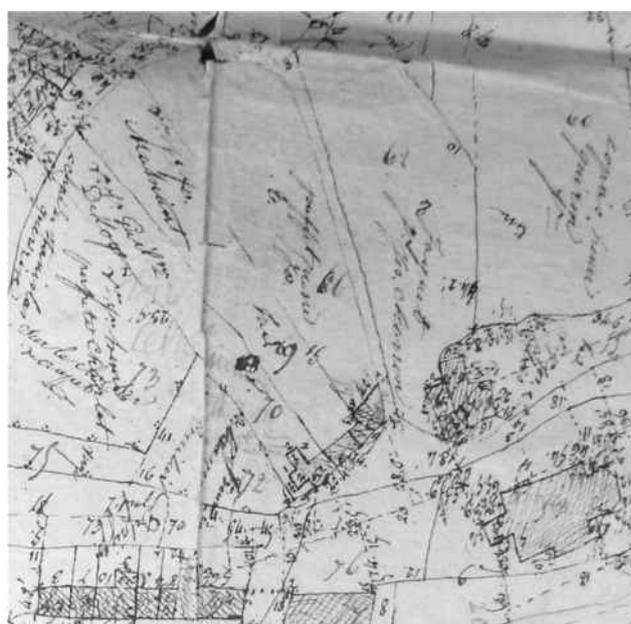


Fig. 3. La parcelle n°69, à l'arrière de la maison qui nous intéresse, appartient à la V<sup>e</sup> J<sup>e</sup> MAHYANT. La parcelle n°66 appartient à Pierre J<sup>e</sup> PUFFET, autre gendre de Martin DARTOIS.  
© AÉN, *Direction du Cadastre (1<sup>er</sup> versement)*, n°968, Carnets d'arpentages 1826-1830.

<sup>1</sup> Nous remercions Ernest, Georges, Marcel, Pierre et Nicole pour les renseignements, anecdotes et documents transmis, lesquels ont ainsi grandement contribué à la rédaction de cet article.

<sup>2</sup> Sous l'Ancien Régime, le marguillier était le membre du Conseil de Fabrique chargé d'administrer les biens de la paroisse.

<sup>3</sup> AEN, *Échevinages*, n°2080, f°209v, acte de donation du 14.10.1761.

<sup>4</sup> Hugues LABAR, , CE n°99, déc. 2019, p. 27.

<sup>5</sup> AÉN, *Crupet – Registres de la population*, 1846-1866.

Martin DARTOIS (°1732 Cr. +1820 Cr.) x (1770 Cr.) Marie J<sup>h</sup> SCARBOTTE (°1741 Florée +1807 Cr.)  
 - Marie Marguerite J<sup>h</sup> DARTOIS (°1771 Cr. +1848 Cr.) x (1797 Cr.) Jean J<sup>h</sup> MAHYANT (°1772 Cr. +1828 Cr.)  
 - Marie J<sup>h</sup> MAHYANT (°1798 Cr. +1878 Ciney) x (1826 Cr.) Jean Louis CHARTIER (°1780 Bierwart +1846 Cr.)  
 - Marie Catherine J<sup>h</sup> DARTOIS (°1775 Cr. +1819 Cr.) x (1804 Cr.) Pierre J<sup>h</sup> PUFFET (°1776 Gesves +1855 Cr.)

L'une des plus anciennes photos du village, sans doute prise vers 1890, prend la rue Haute en enfilade. Au bout de la rue, la maison qui nous occupe est bien identifiable : la façade comporte deux fenêtres et une lucarne éclaire les combles recouverts de tuiles, lesquelles remplacent sans doute une toiture antérieure en chaume. La fenêtre de droite pourrait être une ancienne porte d'écurie. Il s'agit typiquement de l'habitation d'un journalier.



Fig. 4. La rue Haute vers 1890. © I.R.P.A.

Une carte postale datée de 1911 (Fig. 5) propose une vue prise d'un peu plus haut, avec à nouveau la maison en arrière-plan. Le propriétaire est alors Félix MARTIN (°1872 +1944), peintre en bâtiment, époux de Marie Henriette SERVOTTE (°1875 +1940). Des transformations ont été opérées : à gauche, la façade a été rehaussée d'un fronton et, à droite, une lucarne a été ajoutée, donnant à la maison l'apparence qu'elle a encore aujourd'hui. Un arbre en espalier a été planté et une pancarte est posée au-dessus de la porte d'entrée. S'agit-il d'une enseigne pour un magasin de peinture ou pour un café ?

Cette deuxième option ne serait pas étonnante, car les pèlerins et touristes attirés par les grottes affluent alors depuis quelques années.

On notera aussi la transformation radicale du bâtiment situé à gauche (chez LENOBLE).



Fig. 5. La rue Haute vers 1905-1910. Carte postale.

Nicole ROYAUX nous a fait découvrir une autre carte postale (Fig. 6) bien plus parlante. Comme le poirier a grandi par rapport à la photo précédente, nous daterons celle-ci de 1913-1914. Le couple MARTIN-SERVOTTE est accompagné de deux enfants, vraisemblablement Rémy et Antoine, âgés sans doute de 11 et 2 ans.

Malheureusement, la pancarte n'est pas lisible. Contrairement à celle du voisin : « J. Charlier-Bertrand Café ».



Fig. 6. La place de l'Église vers 1913-1914. © Facebook – La Belgique d'Antan.

Toujours est-il qu'Ernest DELVAUX (°1930) confirme que dans l'entre-deux-guerres, il y avait bien là un café tenu par Félix MARTIN.

### Le Café de la Place

À partir de 1945, le *Café de la Place* est tenu par Antoine<sup>1</sup> MARTIN (°1912 +1965) et surtout Jeanne CASSART (°1913 +1990), son épouse originaire de Maillen. En effet, Antoine était aussi peintre en bâtiment, comme son père.



Fig. 7 et 8. Le *Café de la Place* vers 1950 et le couple MARTIN-CASSART, sans doute à la fin des années 1930. © Coll. G. PAQUET.

<sup>1</sup> Ses prénoms étaient René Antoine Joseph Ghislain. Ses parents avaient eu un autre fils, Antoine, né et décédé en 1907.



Fig. 9 et 10. La terrasse du *Café de la Place* était accueillante. La photo de droite date du 23.06.1946. © Coll. G. PAQUET.

Sur deux photos (Fig. 7 et 9), l'enseigne, au-dessus de la porte, mentionne bien « *Café de la Place – A. Martin-Cassart – Peinture* ». On y sert les bières *Labor* et *Vandenheuve*<sup>1</sup>. Par ailleurs, le poirier a pris de l'ampleur !

Notons aussi quelques détails qui permettent de dater approximativement les photos. La Fig. 10 est datée au dos de 1946 ; il n'y a pas de grillage autour du poirier, pas plus que de trottoir. Sur la Fig. 8, le trottoir et le soubassement continu peint en noir existent toujours (à comparer avec la Fig. 6) et Jeanne paraît plus jeune ; cette photo doit remonter à la fin des années 1930. Sur les autres photos (Fig. 7 et 9), le trottoir et le soubassement noir disparaissent sous la terrasse et le poirier est à nouveau entouré d'un grillage ; ces deux photos sont donc postérieures à celle de 1946. Et la terrasse a donc été construite entre 1938 et 1946.

### Au Central

Quelques années plus tard, le nom du café a été modifié pour devenir *Au Central*. Ceci est peut-être lié au changement de fournisseur, puisqu'on y sert maintenant les bières de la *Brasserie de Haecht*.

Ce changement a bien pu intervenir en 1952. En effet, Ernest DELVAUX se souvient que cette année-là, avec son père, il a réalisé des cloisons légères dans le local à l'arrière du café. C'est peut-être aussi d'alors que date l'installation de la large fenêtre à droite de la porte d'entrée. Ces aménagements ont-ils été envisagés en prévision de la fête du Cinquantenaire des grottes ? La photo qui suit (Fig. 11) pourrait le laisser croire ...



Fig. 11. Le 14.06.1953, la foule est massée sur la terrasse du *Central* pour assister au défilé du Cinquantenaire. © Coll. F. BERNIER.

<sup>1</sup> Les *Brasseries Labor-Hainaut Réunies*, à Mons, ont cessé leurs activités en 1960. La *Brasserie Vandenheuve*, aussi appelée *Brasserie St-Michel*, était implantée à Molenbeek et arrêta la fabrication en 1974.

*Cet endroit constitue, pour moi, un merveilleux souvenir d'enfance.*

*Antoine et Jeanne ... !*

*L'été, la petite terrasse pleine de monde ... les gueuzes bouchonnées qu'il fallait remonter de la cave, sans les secouer ... les cafés-filtres à la manière ancienne ... les petits "pekets" ...*

*Le billard sur lequel les dimanches d'hiver, mon frère et moi combattions. Il fallait y placer deux francs aux endroits prévus afin de pouvoir enfoncer la "tige" qui libérait les boules. Deux francs ! Eh oui, une autre époque ... C'est sur ce même billard qu'Antoine et Edmond Delvaux s'affrontaient parfois trop tardivement au gré de Jeanne. Excédée par leur volonté de continuer, elle coupait le courant. Les deux lascars allumaient alors des bougies et terminaient leur partie.*

*Enfin, il faut évoquer les parties de couillon. Chacune d'elles se terminait par un verre. Quand maman jugeait que papa en avait bu suffisamment, elle exigeait qu'il prenne un chocolat (JACQUES).*

Georges PAQUET



Fig. 12. Une partie animée *Au Central* dans les années 1950. De face, Jules WILMART et Théo QUEVRIN ; de dos, François BAUJOT et Alexandre GRANDJEAN. © Coll. A. ADNET.

Comme le schéma (Fig. 12) l'explique, le bar était alors placé sur le mur de gauche en entrant. Le billard évoqué ci-dessus était un billard à bouchons ; il était placé dans la salle à droite de l'entrée.

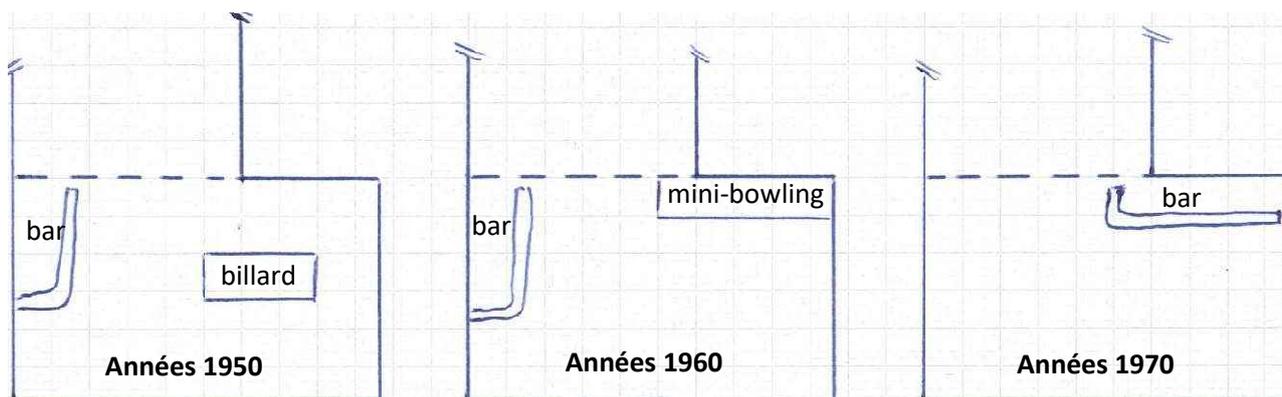


Fig. 13. L'aménagement intérieur du café à trois époques différentes (échelle approximative). © H. LABAR.

## L'Apéro

De 1964 à 1982, Yvette FRAND (°1939 +1988), l'épouse de Willy THEUNISSEN, loue et exploite le café. C'est à cette époque qu'il change de nom pour devenir *L'Apéro* ... mais les Crupétois l'appellent aussi *Chez Willy* ou *Chez Yvette*.

Crup'Échos nous informa de son décès en ces termes : « Tous se souviendront de son sourire et de son caractère accueillant »<sup>1</sup>. C'était vrai, mais un peu court au regard du souvenir qu'elle a laissé.

*C'était le temps où le café vivait à l'heure des rencontres intergénérationnelles avant la lettre. Jeunes, vieux, tous partageaient ensemble de merveilleux moments de convivialité, de rencontre et de joie.*

*Lorsque j'entends la chanson « Chez Laurette » (interprète Michel DELPECH), les larmes me viennent encore aux yeux, tant le personnage ressemble trait pour trait à Yvette.*

*Adolescents durant les « seventies » dorées, celle-ci était toujours à notre écoute, empathique, allant même jusqu'à nous préparer une omelette maison en pleine nuit, au retour de nos « guindailles » du samedi.*

*Elle ne nous en voulait nullement lorsque, houblon oblige, nous entonnions, en alternance, Minuit Chrétien, l'Internationale et Peuple à Genoux.*

*Parmi les clients les plus assidus citons, de manière non exhaustive, Jean PAQUET (dit de Venatte), Edmond SERVOTTE, Pierrrot QUEVRAIN, Jules HAQUENNE (le Ken), Jean GRANDJEAN, Robert FRANCO, André PESESSE et notre bande, les piliers, André PIRARD, Thierry BERNIER, Christian DELVAUX, Claude PESESSE, Alain JAUMOTTE et moi-même.*

*Merci Yvette, tu resteras à jamais dans nos cœurs, tout comme ton fils, notre ami, Jean-Paul, parti trop tôt te rejoindre.*

*Terminons justement l'évocation de cette période glorieuse par cette anecdote : un samedi soir, Robert FRANCO, passablement éméché, ouvre la porte du café et s'installe au bar. Notre distillateur commande un blanc de sa propre production. Jean-Paul, toujours aussi facétieux, lui sert une ... eau ! Robert fait cul sec et déclare aussi tôt : « Ah, qu'elle est felle ».*

Marcel PESESSE

Yvette procéda aussi à quelques transformations intérieures. Vers 1970, l'ancien billard fut remplacé par un mini-bowling électronique, avec les quilles repositionnées grâce à des chaînes. Malheureusement, il dû être enlevé, défoncé par des clients qui lançaient trop violemment les boules au lieu de les faire rouler. Cela fit de la place pour un nouveau bar. Un flipper complétait l'équipement.



Fig. 14. L'Apéro vers 1965. Carte postale.

<sup>1</sup> In memoriam in Crup'Échos, n°7, juin 1988, p. 27.

Puis le café est repris par Pierre MASSART et Viviane PIETTE, qui achètent aussi le bâtiment en 1984. Le contrat de brasserie passe alors à *Kronenbourg*.

Chantal PESESSE, suivie de sa sœur Nadine louèrent le café de 1987 à 1993. La maison fut ensuite achetée par Patrick HALU qui exploita le café quelques années.

### La galerie d'art ArtPéro

Ensuite, le bien fut revendu à Michel THILL (+2010) et Nicole ROYAUX ... qui lui donnèrent une tout autre affectation.

*Michel et moi avons quatre enfants et étions enseignants : professeur de maths et institutrice. Dans la famille nous avons tous une fibre artistique dans le cœur et dans l'esprit, nous sommes tous passés un moment ou l'autre dans le domaine artistique, l'Académie de Boitsfort pour moi, l'Académie de Bruxelles pour Marc, l'artisanat du cuir pour Pascale, des études de bijoutier joaillier pour Raoul. Michel et moi collectionnions les œuvres d'art.*

*Nous avons aussi créé l'ASBL Le Bocfil. Raoul, qui venait de terminer ses études, en a trouvé le nom (petite scie de bijoutier joaillier). Nous n'avons jamais eu l'intention de vivre de cette activité, mais nous avons ouvert une première galerie à côté de la place du Châtelain, à Bruxelles, avec comme locomotives Marc et Raoul. Et ce fut un bonheur ; ils étaient à fond dans l'organisation après avoir rénové entièrement le lieu. Michel et moi étions toujours en activité avec évidemment un regard sur le déroulement du travail des « petits ».*

*Puis, nous sommes tombés amoureux de Crupet. Les enfants ont pour la seconde fois rénové les lieux, rue Haute cette fois. Nous avons ouvert les portes de la galerie en 2000. Depuis les expos se suivent et les animations également, ainsi que les voyages culturels. Le premier a été organisé en 2019 dans le Périgord. Depuis, nous sommes heureux de vous présenter une dizaine d'expositions annuelles entre mars et novembre. Comme je dis à qui veut l'entendre, cette galerie est mon jouet de pensionnée. Je n'ai pas de voilier, je n'ai pas de cheval ni de château en Espagne, je suis souvent mécène mais qu'est-ce qu'elle me tient en forme cette activité. Toutes les disciplines artistiques y trouvent leur place : les arts plastiques, graphiques, la photographie, la musique, la parole, l'écriture, la bijouterie, l'orfèvrerie, la broderie ... Nous avons voulu cette galerie dynamique ou tout est possible : expositions, conférences, organisation de voyages culturels, club photo, bibliothèque, concerts, rencontres, ventes aux enchères, initiation à différentes techniques artistiques...*

*La galerie a eu 20 ans et j'avais décidé de marquer le coup par des animations principalement destinées aux Crupétois , aux Assessois ... Mais la COVID en a décidé autrement !!!*

Nicole ROYAUX



Fig. 15 et 16. L'ArtPéro en 2022. Le poirier a maintenant disparu. Les pierres de façade diffèrent au 1<sup>er</sup> étage, confirmant bien la transformation opérée vers 1900 ; à l'époque, cela ne se voyait pas, la façade étant chaulée. © H. LABAR, 2022.

**Freddy BERNIER**  
**Hugues LABAR**

12 Rue Haute - 5332 Crupet



**Du 29 Avril au 28 Mai 2022**

**Vernissage le dimanche 1 Mai de 11h à 18h**

Saiso



**Ceramiste: Ann BAMPs MASSEAUx**  
**Peintre: Dirk GHYS**

**Du 3 au 25 Juin 2022**

**Vernissage le dimanche 5 Juin de 11h à 18h**

Galerie d'Art "Art"



**José MANGANO**  
**Peintre, Sculpteur, Poète**

**Du 1 au 31 Juillet 2022**

**Vernissage le dimanche 3 Juillet de 11h à 18h**

n 2022

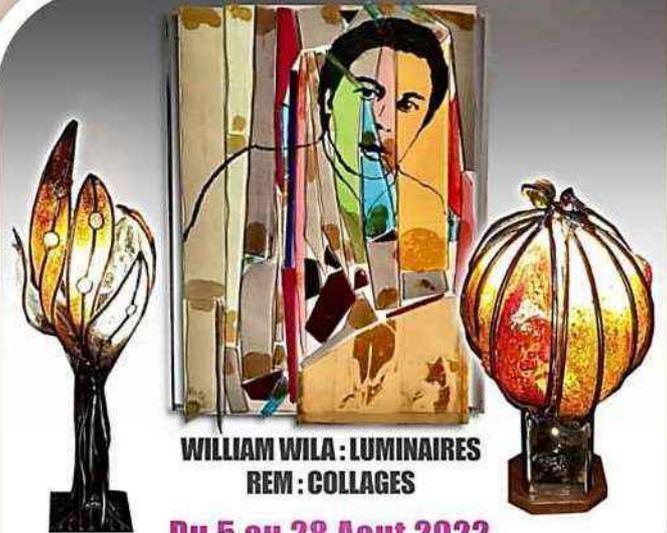
Dero"

Art  
pero

12 rue Haute  
5332 Crupet  
Namur.

La galerie est ouverte les vendredi, samedis,  
dimanches et jours feries de 14h à 18h

Contact : +32 (0) 477 402 554  
[www.artpero.be](http://www.artpero.be)



WILLIAM WILA : LUMINAIRES  
REM : COLLAGES

**Du 5 au 28 Aout 2022**

Vernissage le dimanche 7 Aout de 11h à 18h



Jean DELCOURT - Sculptures  
Michel MATHY - Peintures

**Du 2 au 25 Septembre 2022**

Vernissage le dimanche 4 Septembre de 11h à 18h



Cathy Cleppe - Peintures  
Constant BEERDEN - Maître Verrier

**Du 30 Septembre au 30 Octobre 2022**

Vernissage le dimanche 2 Octobre de 11h à 18h

## Nicole a consacré sa vie à la danse

**Vous la connaissez sous le nom de Nicole VANDEN BERGHE. Mais dans le milieu artistique, on l'appelle Nicole KARYS. La Crupétoise d'adoption a fait carrière dans la danse, notamment dans le « Ballet du 20<sup>e</sup> Siècle », la troupe de Maurice BÉJART.**

« Ici, il n'y a pas de danseurs ou de danseuses étoiles. Les étoiles, elles sont dans le ciel. Parfois, vous aurez un grand rôle et à d'autres moments, vous serez figurants ». C'est ainsi que le danseur-chorégraphe franco-suisse Maurice BÉJART parlait aux membres de sa troupe dont a fait partie Nicole VANDEN BERGHE.

À 88 ans, Nicole replonge pour nous dans ses souvenirs. Installée sur la terrasse de sa maison située à l'angle de la rue Basse et de la ruelle du Comte, la Crupétoise a gardé de ses années de danse de la grâce et une grande douceur. Si Nicole a rejoint le « Ballet du 20<sup>e</sup> Siècle », la troupe de Maurice BÉJART, à la fin des années '50, elle a jeté les bases de sa carrière très tôt. « J'ai débuté la danse à 4 ans à Bruxelles. J'y ai pris goût rapidement », se souvient-elle. Formée par Raymond HEUX, premier danseur du théâtre royal de la Monnaie, Nicole intègre le cercle « La Protection » avant la guerre. Cette troupe composée d'enfants présentait des spectacles organisés pour des œuvres de bienfaisance avant et durant la seconde guerre mondiale. « Je suis montée sur scène pour la première fois en 1940 avec « La Protection ». On a présenté un spectacle avant la projection du film « Le magicien d'Oz » ».



Fig. 1. Nicole, toujours souriante. © C. GOTFROI, avril 2022.



Fig. 2. Le 21.02.1946, « Le Soir illustré » consacre une double page à Nicole, pressentie pour rejoindre Hollywood et la Métro-Goldwyn-Mayer. Coll. N. VANDEN BERGHE.

À la libération, Nicole a dix ans. À cette époque, la danse n'était toujours qu'un loisir pour la petite fille, mais elle a enchaîné les spectacles où se mêlaient danse, chant et comédie. Avec la troupe « Les Mignonettes », elle a joué des pièces pour enfants comme « Les Malheurs de Sophie » ou « Les petites Filles modèles ». Et quand un spectacle nécessitait un rôle d'enfant, c'est à elle qu'on faisait appel. Lors de la relance du « Journal Spirou » après la guerre, sa troupe a participé à un grand spectacle au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles où Nicole a endossé le rôle de Spirou. À cette époque, elle avait déjà abandonné son nom de famille, VANDEN BERGHE, et s'appelait Nicole KARYS. C'est d'ailleurs sous ce nom qu'elle est connue dans le milieu artistique. Mais pourquoi ce pseudonyme ? « *Mon nom, VANDEN BERGHE, était trop long pour figurer sur les programmes. Alors, un de mes professeurs m'a trouvé ce surnom* », explique-t-elle.

À dix ans, Nicole a déjà un beau curriculum vitae. La preuve, le journal « Le Soir illustré » lui consacre une double page le 21 février 1946. Le journaliste évoque d'ailleurs sa future carrière aux Etats-Unis et la compare déjà à Shirley TEMPLE, la première enfant star à avoir connu une renommée internationale. Nicole a eu l'opportunité de partir en Californie pour intégrer la Métro-Goldwyn-Mayer. « *Mais ma mère a refusé. Je devais signer un contrat pour quatre ans. Or, ma mère ne pouvait pas rester avec moi aussi longtemps. Elle ne voulait pas me laisser seule, j'étais jeune, c'est compréhensible. Souvent, les gens me demandent si je ne lui en veux pas. Mais pas du tout. À sa place, j'aurais fait pareil.* »



Fig. 3. Nicole a rencontré son mari, Pierre PAUWELS, sur la scène de la Monnaie. Ensemble, ils ont également dansé au KVO et quelques mois chez BÉJART avant la blessure de Pierre.

Coll. N. VANDEN BERGHE.

Nicole a ensuite croisé la route de Maurice BÉJART. La carrière du chorégraphe franco-suisse débutait à peine et il voulait monter une troupe. En 1959, Nicole et son mari ont passé et réussi les auditions et ont intégré la troupe de Maurice BÉJART, le « Ballet du 20<sup>e</sup> Siècle », basée à la Monnaie à Bruxelles. Malheureusement, après six mois, Pierre a dû mettre un terme à sa carrière. Blessé au dos suite à un accident au KVO, il n'avait pas le choix. Gros coup dur. « *Il avait 27 ans, il a dû reprendre une formation. La blessure, c'est la peur de tous les danseurs. On a toujours une épée de*

Sans aucun regret, Nicole est restée en Belgique et elle a cultivé sa passion pour la danse. Poussée par son père qui adorait cette discipline, elle a également enfilé des patins à glace. Et comme elle ne fait jamais les choses à moitié, Nicole a été sacrée championne de Belgique de patinage artistique en catégorie scolaires et juniores. Et en 1952, à 18 ans, elle a même participé au championnat du monde avec les seniors. « *J'aimais bien le patinage mais ce que je voulais par-dessus tout, c'était danser* », sourit Nicole.

Alors, Nicole s'est consacrée à la danse à cent pour cent. Elle a fait des stages à l'étranger, principalement en France et en Angleterre, et elle a passé plusieurs auditions. En 1953, elle a intégré la troupe du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, et c'est sur cette scène, entre les cours et les répétitions des ballets qu'elle a rencontré son futur mari, Pierre PAUWELS. Ensemble, ils ont passé des auditions pour intégrer le KVO (Koninklijke Vlaamse Opera), l'opéra royal flamand. Reçus, c'est à Anvers qu'ils ont poursuivi l'aventure.



Fig. 4. Nicole, chapeau mexicain sur la tête, pose fièrement sur le tarmac de l'aéroport de Bruxelles au retour d'une tournée à Mexico.

Coll. N. VANDEN BERGHE.

Damoclès au-dessus de la tête. Moi, j'ai eu de la chance : excepté quelques entorses, je n'ai jamais été blessée ».

## PULCINELLA

Musique d'Igor STRAWINSKY sur des thèmes de PERGOLESE  
Chorégraphie de Maurice BÉJART  
Décor et costumes de Bernard DAYDE

### DISTRIBUTION

Le Duc .....	Paolo BORTOLUZZI
La Duchesse .....	Jacques SAUSIN
Le Page .....	Janine RENGUET
La Suivante .....	Daniel LAMBO
Deux Laquais .....	Lise PINET
Deux Matamores .....	Vittorio BIAGI
Les Comédiens :	Franky ARRAS
Pulcinella .....	Arnold FOELS
Son fils aîné .....	Jochim CANISIUS
Trois Pulcinella .....	Maurice BÉJART
Servetta 1 .....	Dolorès LAGA
Servetta 2 .....	Trois Elèves
Tartaglia .....	de l'École du Spectacle
Tartaglia .....	Louba DOBRIEVICH
Palumella .....	Antonia PIERRE
Guappo .....	Nicole KARYS
Les Paysans : Jorg LÄNNER, Roland DIMITRI, Guy BRASSEUR	Lydie BRACKELEER
Francine CRAMER, Josiane JANVIER, Jeanine FÉSTRAETS	Mathé SOUVERBIE
Jacques SCHREURS, ténor; PÉLIX GIBAND, basse ; Ira d'ARES, mezzo-soprano, prêtent leur concours dans l'interprétation de « Pulcinella ».	Serge MARAKOFF
	Duska SIFNIOŠ
	Andrié MARLIÈRE
	Mari-Claire CARRIE
	Antonio CANO

La scène se passe, en deux journées, à Naples au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### PREMIERE JOURNEE :

De pauvres comédiens ambulants sont installés à un carrefour de Naples.

Le Duc follement amoureux de la prima donna de la troupe, la belle Palumella, vient chaque nuit chanter masqué pour elle. Pulcinella, le directeur de la troupe, se moque de lui, puis découvrant l'identité du galant, promet de faciliter ses avances au cours de la représentation privée que le Duc ordonne pour le même jour.

On jouera donc *Le Bigame*, farce en 3 tableaux, devant le Duc, la Duchesse et leur suite. Profitant d'une scène d'amour dans la pénombre, le Duc se mêle aux comédiens et déclare sa flamme à Palumella. La Duchesse n'est pas dupe du subterfuge, fait un esclandre et se retire, interdisant au Duc de payer les comédiens qui restent atterrés et... affamés.



Photo R. Koyzers

#### DEUXIEME JOURNEE :

Mais le Duc n'a pas abandonné ses projets, il décide d'enlever la belle comédienne et reste insensible aux caresses passionnées de son épouse.

Celle-ci à son tour promet de l'argent aux comédiens pour se jouer du Duc, son mari.

Et lorsque celui-ci s'empare de la belle, c'est avec Pulcinella II, déguisé en fille, qu'il partira... pour revenir aussitôt avec des gendarmes qui arrêtent Pulcinella et expulsent les pauvres comédiens.

Le Duc parait, voilé, la belle amoureuse qui attendra le Duc, promettra son amour et obtiendra le pardon contre un baiser.

Et le Duc, levant le voile de Palumella, découvrira penaud sa propre femme, la Duchesse.

Mais comme toujours, à Naples, la farce se termine dans la gaieté générale.



Fig. 5 & 6. En juin 1961, Nicole KARYS est sur la scène de la Monnaie à Bruxelles, dans « Pulcinella », aux côtés de Maurice BÉJART. Coll. N. VANDEN BERGHE.

Alors que son mari retournait sur les bancs de l'école pour devenir technicien automobile, Nicole a enchaîné les tournées avec la troupe de Maurice BÉJART. Les Pays-Bas, l'Allemagne, le Brésil, le Mexique, le Pérou, l'Uruguay, le Liban, etc. Nicole a beaucoup voyagé.

Son plus beau souvenir sur scène ? « Le Sacre du Printemps ». « À la fin de la représentation, on a eu droit à 25 minutes d'applaudissements. On se demandait quand ça allait s'arrêter. Selon moi, c'est un des plus beaux ballets de BÉJART ».

Dans la troupe de Maurice BÉJART, Nicole côtoyait aussi d'autres professeurs. « BÉJART a fait venir

Assaf MESSERER, maître de ballet au Bolchoï (théâtre situé à Moscou). Il est venu monter « Le Lac des Cygnes ». Je jouais le rôle d'un des quatre petits cygnes. » D'ailleurs, « Le Lac des Cygnes » est une constante de la carrière de Nicole puisqu'elle l'a dansé à la Monnaie, au KVO et avec Maurice BÉJART. Et toujours dans le même rôle !

En 1964, Nicole a arrêté sa carrière de danseuse. « J'avais 30 ans et je voulais des enfants. » Elle avait déjà bien réfléchi à la suite : prendre des cours de chant lyrique au conservatoire pour devenir chanteuse d'opéra, elle qui savait déjà chanter, danser et jouer la comédie. Mais Maurice BÉJART a chamboulé ses plans. « Il est venu me chercher pour donner des cours de danse au conservatoire à Bruxelles. Nous étions deux professeures. » En parallèle, Nicole a joué au théâtre, son autre passion.

En 1967, Nicole a accueilli Yannick, sa première fille. Tout en continuant à enseigner au conservatoire jusqu'en 1976, Nicole a créé sa propre école de danse. Elle a enseigné aux plus jeunes et a eu le bonheur de les voir évoluer. Certains de ses élèves ont entamé une carrière professionnelle et ont fait de la danse leur métier. C'est d'ailleurs le cas de sa fille, Yannick, qui a intégré une troupe en Grèce et qui a dansé à l'Opéra de Paris avant de reprendre les rênes de l'école de danse de Nicole au début des années 2000. Sa seconde fille, Jess, est née en 1977. Elle évolue aussi dans le milieu artistique puisqu'elle est illustratrice de livres pour enfants.



Fig. 7. Dans « Le Lac des Cygnes », Nicole a toujours interprété le même rôle. Coll. N. VANDEN BERGHE.



Fig. 8. Nicole a donné cours aux petits rats au conservatoire. Elle a également ouvert sa propre école de danse. Coll. N. VANDEN BERGHE.

Nicole a tiré un trait sur sa vie bruxelloise en 2004. Quand ses parents sont décédés, elle avait déjà envie de quitter Bruxelles. La ville, la foule, le bruit ne lui convenaient plus. Elle voulait du calme. Elle a donc décidé de s'installer à Crupet. Elle connaissait déjà bien le village puisque ses parents avaient fait construire un chalet au numéro 13 de la rue Pirauchamps, avant d'acheter la maison de la ruelle du Comte.

Aujourd'hui, Nicole vit seule dans sa petite maison en bordure de ruisseau depuis le décès de son mari le 4 juillet 2021. Six jours plus tard, Nicole vivait une autre épreuve. Le Crupet débordait, l'eau dévalait la ruelle du Comte, sa maison était entourée d'eau et sa cave inondée. « Les Crupétois ont été formidables. Ils m'ont aidé à nettoyer. Certains ont même séché des programmes de ballets qui avaient été endommagés. »

Aujourd'hui, Nicole partage son temps entre le jardin communautaire et la guitare. « J'ai toujours voulu apprendre la guitare mais je n'en ai jamais eu l'occasion. Maintenant, j'ai le temps », conclut-elle en riant.

Carole GOTFROI



Fig. 9. Nicole garde un souvenir ému des 25 minutes d'applaudissements au terme du ballet « Le Sacre du Printemps ». Coll. N. VANDEN BERGHE.

*Notre fidèle fournisseur*  
**JOASSIN**  
 — Combustibles — Sables — Graviers — Pellets

NOUVEAU  
**Pellets**

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE:  
 MAZOUT, PÉTROLE, SABLES,  
 GRAVIERS décoratifs, CABINE  
 DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42  
 Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

**AUTOS PASSION**  
 0479 26 48 23



Courriel : [info@artmonie.be](mailto:info@artmonie.be)

marcel.crupet1957@gmail.com

[www.artmonie.be](http://www.artmonie.be)

**Artmonie**  
paroles-musique-art & Culture...



## **La mare aux mensonges**

*Cette pièce, interprétée par la troupe ARTMONIE, constitue le passage de témoin par excellence. Aurélie BERNIER reprend, avec maîtrise et talent, le flambeau de son père, Thierry, auteur trop tôt décédé, mais qui ne sera jamais oublié.*

*C'est avec énormément de joie, teintée d'une grande émotion, que le nombreux public des 3 représentations des 25-26 et 27 mars derniers a suivi « LA MARE AUX MENSONGES », comédie née de l'imagination d'Aurélié, la digne fille de son père. Là-haut, celui-ci, très fier de sa progéniture, a certainement apprécié !*

*Très moderne, l'intrigue tourne autour de la problématique du coming-out qu'un fils, malgré la quarantaine, n'ose pas exprimer à sa mère. A cela s'ajoute le mensonge de sa sœur, laquelle vit à ses crochets, en prétendant toujours suivre des études de droit, pourtant abandonnées depuis longtemps !*

*La maman, très riche, est-elle innocente à ce point ?*

*Nous ne dévoilerons pas la suite du scénario, préférant maintenir le suspense en vue de nouvelles représentations déjà espérées !*

*Les acteurs : Andrée, Aurélie et Odile BERNIER, Bastien et Florence GRANDJEAN, Quentin DUBASIN, Aline VERHAEGHE et participation-mystère d'une star de la troupe ARTMONIE.*

Mise en scène : Philippe DERLET.

Régie, son et lumières : Thomas GRANDJEAN.

**Marcel PESESSE – Trésorier Artmonie**

---

### **Quelques réactions des spectateurs (Cfr. entre-autres Facebook)**

***Merci à Artmonie pour cette superbe soirée. Que de talents, que ce soit pour l'écriture ou l'interprétation de cette splendide pièce qui nous a bien fait rire. Thierry doit être très fier de vous tou(te)s.***

***Félicitations à tous les ... on ne va pas dire « acteurs » ... bien sûr ils étaient au TOP ! Mais c'est le succès de toute une équipe. Un vent de dynamisme, un rythme enjoué, une histoire « bon enfant » mais bien bien distrayante ...***

***Bravo à toute l'équipe !!!! On attend la suivante ...***

***Le public de ce samedi était extraordinaire de mon côté je n'avais pas envie de quitter la scène tellement l'ambiance était magnifique (un acteur)***

N'oublions pas les superbes décors réalisés par Mario et le support audio-visuel de Thomas, perfectible certes, mais excellent pour une première ! Voici quelques photos de cette soirée mémorable ...



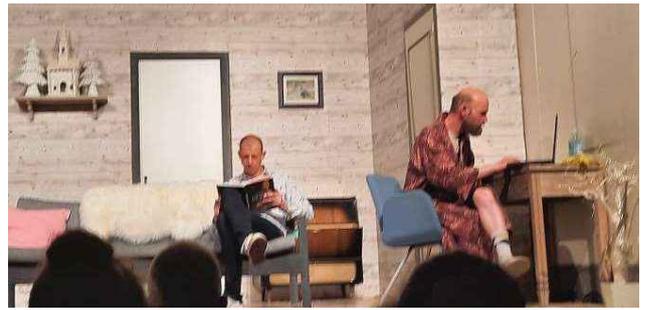
On fait connaissance



Leçon de pêche au lancer...



Elle est comique la pêcheuse...



Le dénouement est proche...

C'étaient effectivement des retrouvailles émouvantes et une première pour Aurélie travaillant en solo ! Il fallait le faire et je crois que l'avenir de la troupe est assuré ! Bon courage et mille mercis pour votre engagement !

**Freddy BERNIER**

## Guitares à l'église

Ce dimanche 27 mars à 15 h 30 avait lieu dans notre belle église de Crupet, un concert de guitares classiques « coloré » !

Ce concert était pour le moins inédit car ce n'est pas un musicien ni deux mais un ensemble de 12 guitaristes qui nous avaient donné rendez-vous en ce beau dimanche après-midi.

C'est Norbert LECLERQ, guitariste, compositeur et professeur, qui est à l'initiative de ce groupe « COLOR 12 guitares », « orchestre de 72 cordes, 24 mains, 96 doigts, 12 tambours et mille fantaisies ».

Ce personnage étonnant entraîne avec lui la soliste Nadine ROOSELEIR. Chacun d'eux a pu offrir à la dizaine de spectateurs présents des morceaux en solo et duo avant de laisser la place à l'ensemble rayonnant de toutes ses couleurs mélodieuses au beau milieu de notre village. Le Diable de Crupet et Saint-Antoine ont pu entendre des Prélude de BACH, des pièces contemporaines écrites par Norbert LECLERQ, du River Dance-Folk irlandais et autre Danse des Chevaliers de PROKOFIEF. Pas même la Danse Macabre de SAINT-SAËNS n'aura perturbé la quiétude des lieux. L'ambiance y était belle, douce et harmonieuse. C'était une belle opportunité pour notre village et ses habitants de vivre un moment de qualité suspendu dans le temps.



**Véronique VAN DEN ABBEELE**

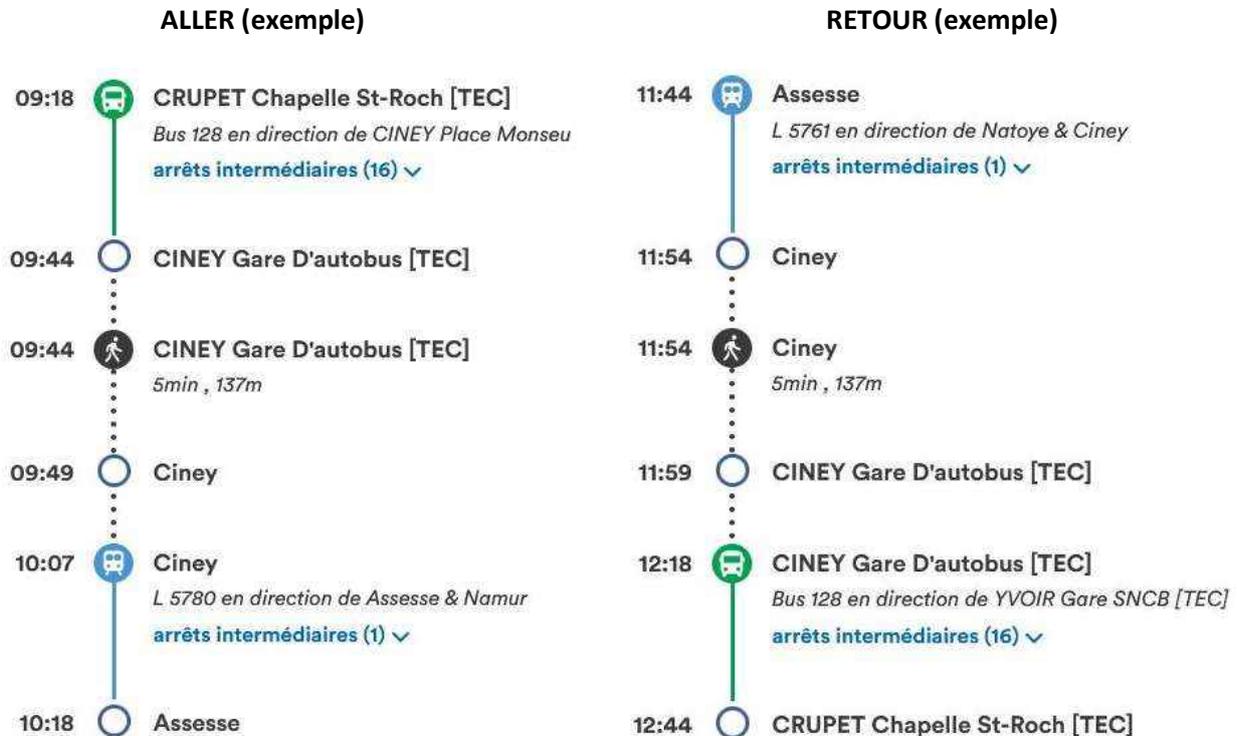
## Alfred et les transports en commun à Crupet

Je suis né à Crupet dans les années 1940. Après une carrière professionnelle bien remplie, j'y suis revenu.

Dans mon enfance et ma jeunesse, j'ai profité de ce que les transports publics m'offraient :

- enfant, avec mes grands-parents, 2 km de marche vers Chansin (quels dénivelés !), puis la Micheline nous emmenait vers Ciney et retour par le même chemin ; pour Namur, c'était 3 km à pied vers Bauche, puis la Micheline vers Yvoir et le train à vapeur vers Namur ; même trajet au retour ;
- adolescent, quelques années chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Ciney m'ont permis de profiter :
  - o du vélo vers Bauche, par tous les temps, et de la Micheline vers Ciney ;
  - o ensuite, le bus (SNCB) est arrivé pour remplacer la Micheline : vers 7 h à la Chapelle St Roch, étude, puis la messe chez les Frères et cours vers 9 h ; idem au retour ... sauf la messe ;
  - o mais mes parents ayant constaté que prendre le train à Assesse était moins cher, le trajet fut modifié : 5 km à vélo jusqu'à Assesse (vent dans le dos le matin, de face le soir) et ensuite le train vers Ciney ;
- plus tard encore, admis dans un collège huppé et ensuite à l'Université à Bruxelles, je prenais le train le dimanche soir, soit à Ciney où je me rendais en bus, soit à Assesse, profitant d'un taxi bénévole. Le samedi, pour rentrer le plus tôt possible, je prenais le train vers Assesse, mais il fallait ensuite marcher une heure avec une valise de 20 kg, à moins qu'un automobiliste généreux ne s'arrête pour me prendre en charge. À l'époque, il arrivait souvent qu'aucune voiture ne se présente pendant cette heure, alors que maintenant, sur ce trajet, en 5 minutes, on rencontre 10 voitures dans chaque sens ! L'autre solution était le train jusqu'à Ciney et puis le bus... mais il fallait compter une à deux heures de trajet en plus pour un jeune, impatient de revoir sa famille et ses copains et copines !

Et puis la vie « active » se déroula et je pris ma retraite dans mon charmant village de Crupet. Entretemps la fusion des communes avait eu lieu depuis belle lurette. Désirant me passer maintenant de la voiture, je me suis posé la question de savoir comment, par exemple, me rendre à Assesse pour des courses ou des formalités administratives. Heureusement, le site de la SNCB est là pour me renseigner :



Trois heures et demie pour, par exemple, dix minutes à la poste ou vingt minutes à l'administration communale ! Comment en est-on arrivés là et pourquoi notre village est-il si mal desservi en transports en commun ?

Nous allons résumer les initiatives et solutions envisagées et/ou mises en place depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours et envisager quelles seraient la (les) solution(s) possible(s) pour améliorer cette situation.

Le 14 juillet **1885**, sur base de la loi du 24 juin 1885, M. CAPELLE, bourgmestre de Durnal, fait parvenir à son collègue crupétois une proposition de délibération sur l'opportunité de la création d'un « **Chemin de Fer Vicinal** » entre **Ciney et Yvoir**. Il fait remarquer que « *ce chemin de fer offrirait de grands avantages pour Crupet tant pour la vidange de ses bois communaux que pour la remise en exploitation de ses carrières* ». Cette délibération devrait être adressée à M. DE BRUYN, président du comité d'administration des Chemins de Fer Vicinaux à Bruxelles.

Nous n'avons pas retrouvé de document mentionnant la décision ferme du conseil de Crupet, mais seulement un extrait de délibération de celui-ci (non daté) mentionnant que « *La commune interviendra jusqu'à concurrence d'une somme de vingt mille francs... (à rembourser par annuités de 750 francs pendant 90 années)* ».



Fig. 1. Le pont du chemin de fer et le talus à la limite Crupet-Bauche. © [www.cfbcq.be](http://www.cfbcq.be).

Le site de l'ASBL *Patrimoine Ferroviaire et Tourisme*<sup>1</sup>, nous apprend que « *En 1888, un projet de création est élaboré. Deux ans plus tard, une concession est octroyée à la Société Nationale de Chemins de Fer Vicinaux en vue de la construction d'une ligne à voie normale entre les gares de Ciney, atteinte dès le 1er mai 1858 par la Grande Compagnie du Luxembourg, et d'Yvoir, reliée à Namur par la Compagnie du Nord belge en 1862. Toutefois, ce sont les Chemins de fer de l'Etat belge qui procèdent à la réalisation des travaux : en 1894, le tracé du tronçon est établi et le 15 mars 1896, la mise en adjudication est prononcée. La mise en service de la ligne 128 s'est déroulée en quatre phases : la section Ciney-Spontin le 5 mai 1898, la portion Spontin-Dorinne le 1er mai 1902, Dorinne-Évrehailles le 1er mai 1903 et Évrehailles-Yvoir le 1er juin 1907.* » On peut apprécier un pareil délai de programmation, approbation et exécution !

Pour terminer cette histoire des **chemins de fer** qui auraient pu desservir Crupet, nous nous référons à l'article d'André QUEVRAIN dans le livre sur Crupet<sup>2</sup>.

Au milieu des années **1890**, un premier projet de ligne de « *chemin de fer à grande section* » Namêche-Évrehailles voit le jour, mais le projet est vite abandonné, les études montrant le manque de rentabilité.

Un second projet apparaît en **1906**<sup>3</sup>, à l'initiative de M. ANCIAUX, bourgmestre d'Assesse, et de M. VERMEULEN, le riche propriétaire du château de Mianoye ; il s'agit, cette fois, d'un « *chemin de fer vicinal* ». Un arrêté royal du 21 avril 1913 concède à la S.N.C.F.V. la construction de la ligne Namêche-Assesse-Évrehailles. Des actions sont acquises par certaines communes, dont Crupet (68.000 frs en 1919) et Assesse. Mais finalement une lettre envoyée le 14 mai 1939 à la commune d'Assesse, propriétaire de 75 actions de la S.N.C.F.V., annonce l'abandon définitif du projet vu l'impossibilité de recueillir les « *capitaux complémentaires* », entendez la part de l'État.

Entretemps, dès **1925**, il est question d'établir un service d'**autobus** entre Yvoir et Sorée, qui passerait par Crupet, Assesse et Florée. De correspondances datées de 1925<sup>4</sup> entre les bourgmestres de Sorée, Assesse, Crupet et Évrehailles, il appert que seules les communes de Crupet, Assesse et Florée étaient intéressées. Finalement, malgré une lettre du bourgmestre de Crupet, M. JACMART insistant sur le fait que « *notre région et particulièrement les localités longeant la belle route de Sorée à Yvoir-sur-Meuse, verraient avec plaisir améliorer les communications entre elles... nous croyons qu'un service d'autobus serait très utile au bien-être et à la prospérité de nos administrés* », ce projet a bel et bien été abandonné.

<sup>1</sup> <https://www.cfbcq.be/histoire/>

<sup>2</sup> André QUEVRAIN, *Le vicinal qui ne passa jamais à Crupet...* in *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, 2008, pp. 491-492.

AÉN, *Commune de Crupet*, n°881, Lettre de l'Administration des Chemins de fer de l'État, 16.04.1919.

<sup>3</sup> AÉN, *Commune de Crupet*, n°881, Correspondance reçue concernant le projet de ligne de chemin de fer vicinal Namêche-Évrehailles passant par la commune, 1919-1921.

<sup>4</sup> AÉN, *Commune de Crupet*, n°882, Dossier concernant la mise en place de lignes de bus desservant Crupet, 1925-1929.

Cette ligne a été reprise, en partie, dans un **projet plus complexe de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux (SNCV)** et supporté par le Gouvernement provincial, intéressant la région englobant Dinant–Assesse–Ciney–Rochefort–Houyet–Beauraing (approuvé par AR du 21 septembre 1928) dont l’esquisse des tracés est reprise sur la carte ci-dessous.



Fig. 2. Projet de lignes Dinant–Assesse– Ciney –Rochefort–Houyet–Beauraing (approuvé par AR du 21.09.1928).

La population de Crupet à cette époque était évaluée à 447 personnes, dont 2/3, soit 298 personnes, seraient en principe intéressées par le tronçon Dinant–Dorinne–Évrehailles–Assesse (25 km).<sup>1</sup>

Après de nombreuses tractations et réunions sous l’égide d’une « Commission provinciale des Vicinaux et Autobus », ce projet sera également abandonné vers 1930, certaines communes estimant, entre-autres, que celui-ci faisait la part trop belle aux villes de Dinant, Ciney et Rochefort « *qui en retireraient plus de commerce* ».

Le 22 août **1931**, le Service d’Autobus du Gouvernement Provincial de Namur, transmet pour enquête au Collège des Bourgmestre et Échevins de Crupet une « *demande du Sieur Lange René, garagiste à Pepinster tendant à être autorisé à établir un service d’autobus entre Spontin et Profondeville.* » Le parcours au départ de Spontin (et retour) devait passer par Durnal, Crupet, Mont-sur-Meuse et Lustin.

Aucune autre trace de cette demande n’a été trouvée dans les archives et, de mémoire de Crupétois, il ne fut jamais plus question de ce trajet qui pourtant aurait rendu (et aujourd’hui encore) de grands services aux touristes et habitants de ces villages.

Puis, sous le maïorat de Firmin PAIRON (**1956**), une autre tentative verra le jour : le **bus SNCV** (immatriculé 071-106) **Namur-Crupet-Yvoir** ! Je me souviens très bien de ce bus qui, selon moi, venant de Mont-Godinne s’arrêtait place de l’Église à Crupet. Cet essai n’a pas dû durer plus d’un an, car d’une part, aucune trace ne se trouve dans les archives et, d’autre part, s’il avait eu du succès on en parlerait encore et peut-être que la ligne 128 ne serait pas passée par notre village (voir ci-après).

<sup>1</sup> AÉN, *Commune de Crupet*, n°882, Mémoire descriptif SNCV, 09.11.1927.



Fig. 3. Le bus Namur-Crupet-Yvoir en 1956.

<https://www.flickr.com/photos/85446707@N08/36785384794/in/album-72157631774932524/>

**Ciney - Spontin - Yvoir**

**128**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Ciney (Hôtel de ville) ..																								
Ciney (Gare) ..																								
Braibant (École) ..																								
Soyet (P. A. Semenne) ..																								
Spontin (Gare) ..																								
Spontin (Sources) ..																								
Durnal (Place) ..																								
Crupet (Trou d'Erbois) ..																								
Yvoir (Gare) ..																								

29 SEP. 1963

• 1 fait arrêt à Anhée (Place) à 5.46 et à Bouvignes (Gare) à 5.52.  
 • 4 fait arrêt à Bouvignes (Gare) à 6.01 et à Anhée (Place) à 6.07.  
 15 Mercredi et samedi, en période scolaire part de Ciney (Hôtel de ville) à 12.10.  
 17-20-22 Ne circulent que les mercredi et samedi. Ne circulent pas en dehors des jours scolaires.  
 18 Ne circule pas les mercredi et samedi; jour-scolaire en dehors des jours scolaires.  
 23 Ne circule pas les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés ni en dehors des jours scolaires.

Fig. 4. Horaires de la ligne 128 en 1963.

Il faudra alors attendre **1964** pour que la SNCB demande l'autorisation d'exploiter (jusqu'au 31 décembre 1974) le service public d'autobus provincial Ciney-Yvoir-Dinant. Ce qui fut fait après enquête publique dans les villages concernés. À Crupet, 318 habitants étaient desservis. Les horaires proposaient jusqu'à 10 passages par jour dans chaque sens ! On rêve !

À l'époque, les tarifs étaient ceux applicables aux chemins de fer et les arrêts à Crupet étaient assimilés à la gare de Purnode sur la ligne du Bocq. On payait son ticket à Crupet et pour continuer vers d'autres destinations SNCB, le prix demandé au guichet de la gare était celui applicable de Purnode à la gare de destination dont on défalquait le prix payé sur le bus.

Depuis que cette ligne a été reprise par la SNCV (serait-ce à partir de 1972 ?), devenue TEC, cette règle n'est plus d'application : les voyageurs embarquant sur le bus paient un ticket jusqu'à une gare et ensuite un ticket SNCB pour le voyage en train !

Belle injustice n'est-ce pas ?

Entretemps, en **1970**, la commune de Durnal insatisfaite de la solution « Ciney-Yvoir » introduisait une demande d'instauration d'un service d'autobus Yvoir-Crupet-Durnal-Assesse (ou Florée)-Ciney. Cette solution visait « à éviter aux usagers qui se rendent à

*leur travail à Namur ou à Bruxelles, de devoir effectuer le trajet Durnal–Spontin–Sovet–Braibant–Ciney pour arriver au même résultat. »<sup>1</sup>*

Le Bureau Economique de la Province de Namur demanda l’avis de la commune de Crupet qui, en séance du 21 mai 1970, marqua son accord sur cette proposition, mais « *avec maintien par priorité de la ligne 128 Yvoir-Crupet* ». Cette position un peu ambiguë était étrange.

De toute façon, cela n’eut pas de conséquence puisqu’on n’entendit plus jamais parler de cette solution, du moins on ne trouve rien à ce sujet dans les correspondances officielles.

**Et depuis plus rien**, si ce n’est qu’en 2019 notre forum émettait « *une suggestion d’amélioration de mobilité pour Crupet-Assesse.* » à savoir : « *Depuis de nombreuses années, un bus des TEC effectue plusieurs fois par jours la liaison « gare de Lustin – centre du village de Mont-Godinne ». Le bus ensuite attend souvent plus d’une demi-heure à côté de l’église de Mont-Godinne pour repartir. Pourquoi ne pas étudier la possibilité de relier les gares de Lustin et Assesse avec ce bus. Cela permettrait aux navetteurs qui vont notamment vers Namur et Jambes d’avoir plus de possibilités en fonction des horaires des trains ? Par le passé, nous avons déjà demandé, mais en vain, que ce bus face une pointe jusque Crupet ? Cela permettrait déjà aux étudiants et travailleurs de Crupet d’utiliser la modalité train-bus vers Namur.* »

Une échevine crupétoise nous remerciait même pour « *cette excellente proposition et qui aurait aussi l’avantage de donner aux personnes non motorisées de la région, une possibilité de rejoindre la clinique de Mont-Godinne.* » Fin 2019, la commune nous assura qu’elle avait « *relayé les demandes des citoyens à M. COLLET, directeur au TEC.* »

Depuis lors, nous sommes comme Sœur Anne... ne voyant rien venir. Cependant ne perdons pas espoir, car les temps changent et avec eux la nécessité de plus en plus criante d’améliorer nos transports en commun.

Pour preuve, Le SPW Mobilité-Infrastructures et le TEC ont lancé *Mobilli*, un dispositif d’information publique et de participation citoyenne pour mieux penser le réseau wallon de transports collectifs de demain comme alternative à la voiture individuelle. Une première zone touchant cinq communes (Gembloux, Sombreffe, Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre et La Bruyère) est actuellement mise à l’étude. Dans le même temps, *Mobili* récolte les avis sur les propositions de redéploiement autour de Florenville.

En outre, dans chaque province wallonne, il existe un OCBM (Organe de Consultation de Bassin de Mobilité) où siègent les représentants des communes concernées. Réunis deux fois par an, ces organes consultatifs sont chargés d’émettre, sur initiative propre ou sur demande de l’Autorité Organisatrice du Transport, des recommandations en matière d’évolution de l’offre de transport en commun à l’échelle locale et de réfléchir aux enjeux de mobilité à une échelle pluricommunale<sup>2</sup>.

Interrogée à ce sujet, la première échevine Nadia MARCOLINI nous a répondu :

*« Il y a déjà quelques années que M<sup>me</sup> ÉLOIN, échevine d’Yvoir, et moi-même essayons de sensibiliser les directions du TEC pour améliorer les services aux usagers, en desservant nos entités rurales. Hélas, il faut reconnaître que seules les liaisons entre Namur et les autres villes sont déployées (lignes express) au détriment des villages ruraux. Cependant, à chaque rencontre entre l’organe de consultation du bassin de Namur et les membres des villes et villages, Mme ELOIN et moi-même revenons avec nos demandes de liaisons. La prolongation du trajet TEC de Mont-Godinne vers Crupet et/ou Assesse a été sollicité en vain. Le passage du bus TEC (ligne 128) par le centre de Crupet (arrêt devant la grotte) avant de reprendre vers Durnal a également été demandé en vain. Bref, nous ne perdons pas espoir de rallier les directions du TEC à la cause des entités rurales. »*

Nous la remercions, ainsi que M<sup>me</sup> ÉLOIN, pour ces efforts, même si cela ne semble guère émouvoir les responsables ... !

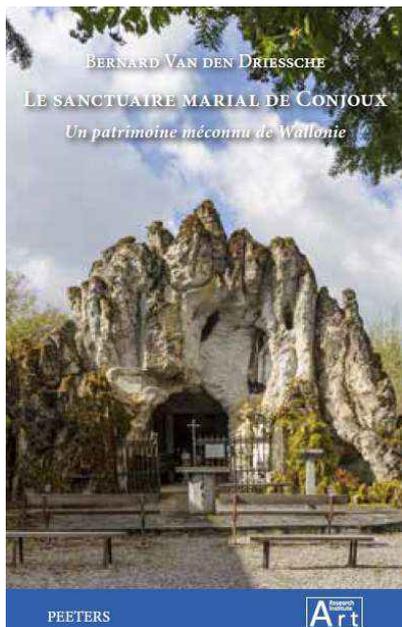
**Freddy BERNIER**

---

<sup>1</sup> AÉN, *Commune de Crupet*, n°885, Avis favorable du Conseil communal concernant la création d’une ligne de bus Yvoir-Ciney desservant la commune de Durnal, 1970.

<sup>2</sup> [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be).

## Nouvel ouvrage sur « Le Sanctuaire Marial de Conjoux »



Le sanctuaire marial de Conjoux (Ciney) compte 94 statues en plâtre, moulées et peintes, partiellement abritées dans des grottes artificielles construites en briques et ciment entre 1887 et 1893. Antérieure donc de quelques années à la grotte de Crupet. Une grotte de Lourdes, dans laquelle sont aménagées d'autres cavités (un calvaire, une grotte dédiée à saint Gilles, une grotte de la nativité, un sépulcre). Cette réalisation est due à un seul homme, le curé Elisée LALOUX (1843-1900), curé de Conjoux.

Ce lieu de pèlerinage est replacé dans le contexte historique de la vogue des grottes artificielles. L'aspect technique, le style des statues et les interventions protectrices sont parfaitement documentés.

L'auteur, Bernard VAN DEN DRIESSCHE, est licencié en Histoire ancienne et en Archéologie, cofondateur et archiviste du musée de Louvain-la-Neuve, administrateur de l'Association Internationale pour la Conservation et la Promotion du Moulage (AICPM).

L'ouvrage se présente sous un format 11x17cm, comporte 64 pages couleur de finition très soignée.

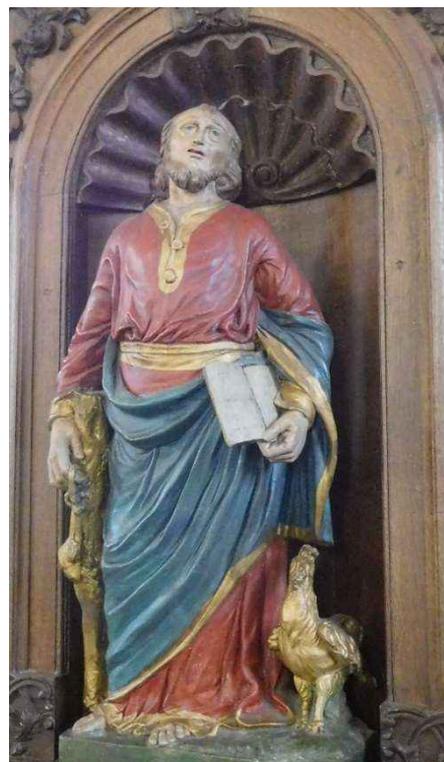
Ce livre peut être commandé à ART RESEARCH INSTITUTE, 270, Rue d'Enhaive, 5100-Jambes, tél. +32 495 50 43 62 ou par e-mail à [jacques.toussaint@artinstitute.be](mailto:jacques.toussaint@artinstitute.be) au prix de 14€ + 5€ de frais de port, à verser sur le compte IBAN BE87 7512 1047 6094.

## Saint Pierre et le coq, église de Crupet

La sculpture « Saint Pierre et le coq » de l'église de Crupet<sup>1</sup> a été mise à l'honneur très récemment dans un article du Grand Journal du Droit, n°3, hiver 2021-2022. Cet essai de Jacques TOUSSAINT, Historien d'Art, ancien conservateur du Musée Provincial des arts anciens du Namurois, est intitulé « Avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois... ». Au travers de nombreux exemples, il étudie la symbolique et l'iconographie du coq dans la tradition chrétienne.

À la fin du Moyen Âge, à la Renaissance, mais surtout à l'époque baroque, le thème du coq et saint Pierre va connaître une nouvelle fortune iconographique, non plus basée sur le reniement comme dans les premiers siècles chrétiens, mais sur saint Pierre pénitent. C'est dans ce courant que s'inscrit la sculpture « Saint Pierre et le coq », de l'église Saint-Martin de Crupet, en terre cuite, de Joseph-Henri DEWEZ, de 1835.

L'article se termine en expliquant que le coq agirait aussi comme un « paratonnerre spirituel » au sommet du clocher en protégeant les fidèles en présentant une très belle anecdote : « *Le coq de la cathédrale de Paris contenait trois reliques : une parcelle de la Sainte Couronne, une relique de saint Denis et une de sainte Geneviève. Ces trois reliques placées dans un étui en cuivre dans l'âme du coq ont été retrouvées intactes en même temps que celui-ci le lendemain du terrible incendie, soit le 16 avril 2019. Incroyable ! (Le figaro, 16/04/2019).* »



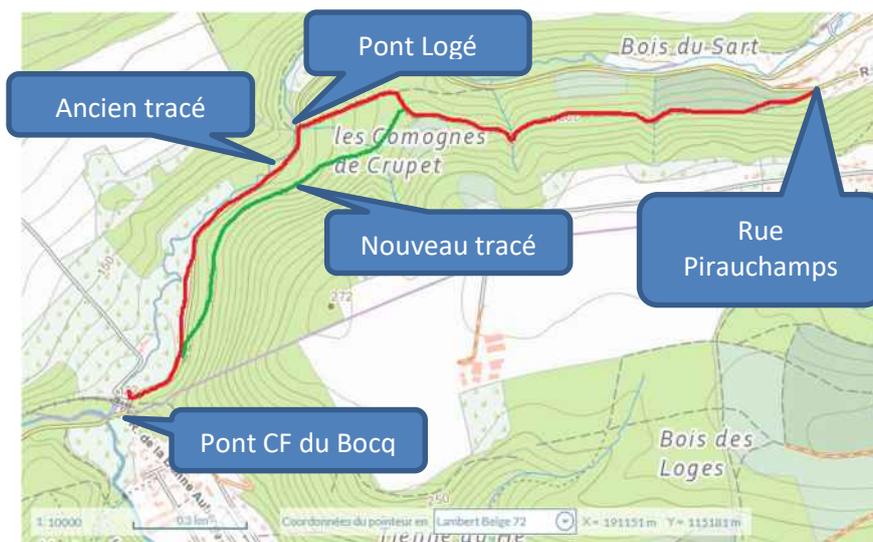
Saint Pierre et le coq de l'église de Crupet, Joseph-Henri Dewez, 1835.

Pascal ANDRÉ

<sup>1</sup> Jacques TOUSSAINT, *Sculptures religieuses de Crupet in Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, 2008, pp. 283-284.

## Sentiers – Dernière minute !

Ouverture du « petit chemin forestier » entre Crupet et Venatte, le samedi 23 avril 2022



Message de Daniel STERPIN, président du Groupe des chemins et sentiers qui est parvenu à faire la jonction entre la balade P1 venant de Crupet, pour rejoindre Venatte par le bois des Comognes à hauteur du pont du chemin de fer du Bocq.

Cette jonction résout le problème du tronçon très dangereux qui restait sur la route entre le pont Logé et le pont du chemin de fer, car elle débouche maintenant à une centaine de mètres de la route de Venatte.

Les bénévoles cités ci-après ont travaillé de manière formidable et dans un super esprit d'équipe : Luc VANDEZANDE, Jean-Marie ROUART, Paul BALLEZ, Philippe PETIT, Phil DEJARDIN, Dan STERPIN, Jean-François LEGRAND, Daniel KARLER, Bert VERLINDEN, Charles BAUDOIN, Michel ROYER, Annick PIROT, Philippe ANDRÉ, Etienne DE CARTIER, Françoise WAUTELET et Bernadette LEQUEUX.

Félicitations et grand merci pour cette belle réalisation ! En voici deux photos...



Fig. 1. Les bénévoles à l'ouvrage. © J.-M. ROUART.



Fig. 2. La passerelle sur un petit torrent. © J.-M. ROUART.

Le Forum

# Le Pachis



**TAVERNE  
RESTAURANT**

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

## Jardisart

**PÉPINIÈRES - JARDINERIE  
ARCHITECTE & CRÉATION  
DE JARDINS**

Chaussée N.IV, 25  
5330 SART-BERNARD  
☎ 081 40 01 84  
[www.jardisart.be](http://www.jardisart.be)

## Renaissance du point de vue du Sacré-Cœur

Au confluent du Ry de Mière et du Ry de Vesse et plus exactement à hauteur du pont de la route de Mont, débute un joli sentier en lacets qui vous permet de crapahuter vers le haut de la colline.

Au sommet, vous découvrirez la statue du Sacré-Cœur juchée sur un massif de pierres. Cette statue fut érigée en 1928 à l'initiative de la Princesse Clémentine, fille de Léopold II, épouse du prince Victor Napoléon. La Princesse était propriétaire du château de Ronchinne situé à un jet de pierres de ladite statue.

Ce monument fut construit grâce à la coopération des paroissiens, sous l'égide du curé Jules GÉRARD, qui est d'ailleurs à l'origine de la construction des célèbres grottes de Crupet.

À l'époque, les lieux offraient un magnifique point de vue vers l'église. Néanmoins, au fil des années, la végétation avait repris ses droits à telle enseigne que le panorama n'était plus qu'un mirage.

Grâce au feu vert du garde-forestier, une équipe de l'ASBL PARC a retroussé ses manches et entamé ce vaste chantier. D'une part, une bande de plus ou moins 20 mètres de large a été défrichée jusqu'au dernier lacet du sentier. D'autre part, le lierre qui envahissait les roches et la statue a été enlevé, il en est de même des noisetiers ainsi que des ronces qui grapillaient au fil du temps l'espace disponible sur le pourtour de la statue.

Enfin, quelques travaux restent encore à réaliser pour rendre à la statue sa blancheur immaculée y compris le triage l'ensemble des troncs et branches qui jonchent le sol.

Toujours est-il que le panorama vers l'église a retrouvé son lustre d'antan.

Au cours des travaux, nous avons régulièrement rencontré des randonneurs déçus que le sentier soit sans issue, ce qui les oblige à rebrousser chemin.

À cet égard, la réouverture de l'important chemin de la Ramonette permettrait à terme de créer une boucle. C'est dans cette optique que le groupement « Chemins et Sentiers » tente, depuis plus de dix ans, de réhabiliter ce chemin qui reliait Crupet à Ronchinne et Ivoy.

Certes, les discussions sont laborieuses, mais tout espoir n'est pas perdu. La balle est à présent dans le camp de nos édiles. En effet, notre Bourgmestre et son Collège se sont engagés à rencontrer la famille HERBIET (ferme de Coux) courant avril, pour trouver un épilogue à ce différend.

Affaire à suivre.

**Jean Marie ROUART**



Fig. 1 et 2. La vue maintenant dégagée et le Sacré-Cœur. © J.-M. ROUART, 2022.

## ***Crupet85 : les activités reprennent en mode majeur***

Ces deux années de pandémie ont été bien difficiles à supporter pour tout le monde, mais sans doute encore plus pour ceux qui organisent des activités favorisant la convivialité. Conséquence pour Crupet85 : annulation de toutes les activités durant deux ans.

La reprise n'a été amorcée qu'en décembre dernier, avec la marche gourmande « Lumières et Saveurs de Noël », mais toujours dans le respect de règles sanitaires. Celles-ci étaient certes allégées, mais néanmoins contraignantes au niveau de l'organisation (jauges par stand, départs différés par groupes, fermeture anticipée des stands et du bar, ...).



Fig. 1 et 2. Le stand « Martine à la mer ». © S. QUEVRAIN, 11.12.2021.

Avec le printemps et la fin des mesures de protection sanitaire, le Comité a décidé de relancer deux activités qui rencontrent toujours beaucoup de succès : la chasse aux œufs et la brocante. Il s'est aussi lancé dans une nouvelle organisation qui animera le village jusqu'à l'automne : l'apéro-marché crupétois.

Notons qu'en préparation de ces divers événements et afin de remédier à un problème récurrent de bruit, des aménagements ont été réalisés dans la salle des anciennes écoles : des panneaux d'isolation phonique ont été placés au plafond. Espérons que cela sera efficace.

### **La chasse aux œufs (18.04.2022)**

La traditionnelle chasse aux œufs du Lundi de Pâques s'est tenue dans une très bonne ambiance, grâce notamment à une météo quasi estivale. Comme d'habitude, vers 11 h, les enfants ont été répartis en deux groupes d'âge avant d'être « lâchés » dans le petit bois derrière le jeu de balle afin d'y retrouver les précieux chocolats. Ensuite le Comité a servi l'apéro et a mis le feu aux barbecues afin que chacun puisse venir cuire ce qu'il avait apporté. Crupet85 offrait également divers accompagnements (salades, pâtes, pommes de terre, ...).



Fig. 3 et 4. Le départ est lancé et les plus petits ne sont pas les moins motivés. © H. LABAR, 18.04.2022.

## La brocante (12.06.2022)

Afin de ne pas entrer en concurrence avec une autre grande brocante dans la région, celle de Crupet aura lieu exceptionnellement le 2<sup>e</sup> dimanche de juin.

Elle en sera à sa **36<sup>e</sup> édition**, après deux annulations successives. Elle se tiendra sur le parcours habituel, sur toute la longueur de la rue Haute, depuis le carrefour avec la rue St-Joseph jusqu'au pied de la rue Trou d'Herbois, soit sur 1,2 km. On attend 160 exposants.

Crupet85 tiendra deux buvettes, devant la salle PARC et aux anciennes écoles. La brocante sera ouverte de **8 h à 18 h**.

Une navette de bus sera organisée depuis le terrain de football d'Assesse jusqu'à l'entrée de la brocante, de 9 h à 17 h (3 € A/R, gratuit moins de 12 ans).

## L'apéro-marché crupétois (le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois)

Avant la pandémie, Crupet85 avait déjà organisé quelques « apéros villageois ». Début 2022, l'idée est venue de combiner cela à un marché du terroir. C'est ainsi qu'est né l'apéro-marché crupétois, organisé chaque 2<sup>e</sup> vendredi du mois, dans la cour des anciennes écoles, de **17 h à 21 h**.

On y trouve des produits de la région, notamment du pain de Lizée, du fromage, des bières artisanales, du vin wallon, du miel de Crupet, de la charcuterie de Durnal, des fraises, du savon naturel, des huiles essentielles, de la céramique, du shiatsu sur chaise ... Des tables bistro sont installées pour vous permettre de déguster une partie de vos achats dans une ambiance conviviale. Et le bar tenu par Crupet85 vous permettra de prolonger la soirée.

Le premier marché du 8 avril a connu d'emblée un franc succès, malgré qu'il ait fallu l'organiser à l'intérieur de la salle à cause de la pluie et du vent.

Changement d'ambiance du tout au tout pour la 2<sup>e</sup> édition, le 13 mai. Le soleil était de la partie, ce qui a permis l'organisation à l'extérieur, dans la cour des anciennes écoles.

Espérons que les marchés de l'été se dérouleront de la même manière.

Notez les prochaines dates à votre agenda : 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre et 14 octobre !



Fig. 5 et 6. Deux ambiances différentes, mais également conviviales. © H. LABAR, 08.04.2022 et 13.05.2022.

## Et au donjon aussi, ça s'anime ...

Comme l'explique l'article précédent, les animations ne manqueront pas à Crupet au cours des prochains mois. Mais ce n'est pas tout. Maintenant que la « maison forte » a été rénovée, des événements vont pouvoir s'y tenir.



Le premier événement, organisé à l'initiative de l'ASBL **HORIZON**, se tiendra le **22 juin**. L'ASBL Horizon veut mettre en lumière « **LE**

**BEAU** » en organisant des *festivals*, des *concerts*, des *événements culturels*, des *formations*, des *sensibilisations*, des *conférences*, des *stages*... ; en suscitant des *jumelages* et des *collaborations* entre villes et villages de différents pays et en proposant des *découvertes touristiques*, *culinaires*, et bien d'autres choses encore.

L'ASBL HORIZON, qui a son siège social à Évrehaillies, veut favoriser la rencontre, la cohésion sociale et le partage entre différentes communautés, notamment de l'Europe de l'Ouest et de l'Est (et les diasporas de cette dernière), mais qui ont vocation à s'étendre à des horizons bien plus lointains, dans d'autres continents.

Sur base de cette dynamique, de nombreux événements culturels seront organisés du 17 au 26 juin dans des fermes et châteaux de Wallonie, avec une soirée de clôture à Évrehaillies. Le programme complet (avec possibilité d'achat des tickets d'entrée) est disponible sur [bleuhorizon.be/programme](http://bleuhorizon.be/programme). Le 22 juin, à partir de 18 h 45, à Crupet, vous pourrez entendre des musiques roumaines, grecques, espagnoles et françaises.



Fig. 1. Le trio de flamenco « *El Carru* » se produira à Crupet le 22.06.2022.  
© [bleuhorizon.be](http://bleuhorizon.be).



À la rentrée, les parties extérieures du donjon devraient être accessibles à l'occasion des « **Journées du Patrimoine** », organisées les **10 et 11 septembre**. Un bar « Crupet85 » complétera l'animation. Notez toutefois qu'au moment de la sortie de ce Crup'Échos, le programme officiel n'est pas encore disponible. Soyez donc attentifs !

Nous rappelons qu'à chaque fois que la « maison forte » a participé à ces Journées, ce fut avec succès : 502 visiteurs en 2011, 889 en 2012 et 1 268 en 2019 ! On pourrait y ajouter l'énorme succès, également, lors de la « Journée Chantiers ouverts » du 6 mai 2018.

### Le Forum



Fig. 2. Un des nombreux groupes accueillis lors des « Journées du Patrimoine » 2012 ; © H. LABAR, 09.09.2012.

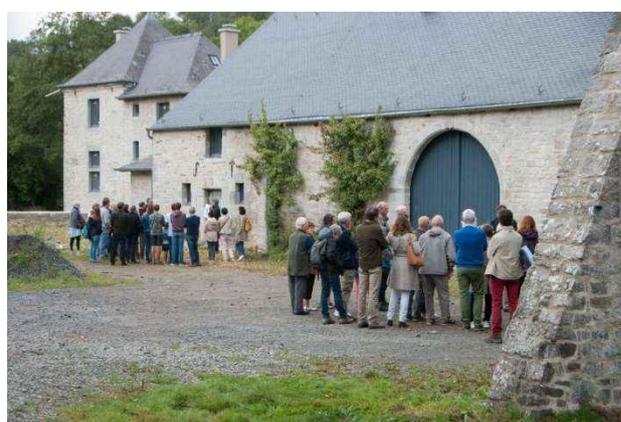


Fig. 3. Vu l'affluence en 2019, 5 guides furent nécessaires pour prendre en charge les groupes. © OTA, 08.09.2019.

## 1807 : double meurtre à Herlevaux - Complément

Pour rappel, dans le CE 101, nous avons évoqué le double meurtre d'Herlevaux et les quatre exécutions qui s'en suivirent. Dans le CE 102, nous avons ajouté un correctif, la localisation de la ferme où furent perpétrés les meurtres étant au départ erronée. À ce stade, nous ne connaissons pas l'endroit où habitaient les criminels de la famille MASSART. Sans certitude, nous envisageons qu'il s'agissait de la maison la plus proche de la ferme, soit, aujourd'hui, le n° 10 de la rue Fontaine de Gore.

En effet, rappelons que sur le plan de référence (1812, cinq ans après les meurtres), il n'y a aucune maison à l'Ouest de la ferme HONTOIR, comme l'indiquait l'acte d'accusation. L'enquêteur, externe au village, aurait pu se tromper sur l'orientation (le soleil était-il bien visible en ce jour de début mars ?). Dès lors, faisant abstraction de l'orientation mentionnée, nous avons opté pour la maison la plus proche, séparée seulement par une haie, située sur le *Tienne Massart*, mais au Sud.

Or, il se fait que la nouvelle propriétaire de cette maison, Catherine HUBERT, s'est documentée sur l'histoire du bâtiment. Notamment parce que la clé de voûte de la porte d'entrée porte l'inscription « 1776 H C ». Elle est aussi lectrice de *Crup'Échos* et a été surprise de lire qu'elle habitait (peut-être) la maison des assassins. Elle nous a dès lors contactés pour en discuter.



Fig. 1. La pierre millésimée.  
© H. LABAR, 16.04.2022.

Sans équivoque, en 1812, juste après le drame, la maison appartient à Jean CHARLOT (°1746 +1819), qui était le fils de Hubert CHARLOT (°1707 + 1795). Ce qui correspond avec l'inscription sur la pierre millésimée.

D'autre part, un recensement de 1770<sup>1</sup> indique que Jean Joseph MASSART n'est pas propriétaire. Ceci explique qu'on ne trouve pas trace d'un MASSART au cadastre. Notons aussi que dans cette liste, il vient juste après Hubert CHARLOT et la veuve HONTOIR (la mère des futures victimes), ce qui confirme le proche voisinage, la liste étant certainement confectionnée suite à une enquête menée de porte en porte.

Autre élément à prendre en considération : Hubert CHARLOT était l'oncle maternel de Jean Joseph MASSART. Comme Jean Joseph CHARLOT semble ne pas avoir eu d'enfants, ce dernier aurait-il accueilli son cousin MASSART chez lui ? Ou lui aurait-il loué sa maison ?

Comme on le voit, rien n'est certain (toujours ce problème d'Ouest et de Sud), mais la maison de la rue Fontaine de Gore, n°10, reste, à nos yeux, l'option la plus probable comme domicile des MASSART.

Gilles CHARLOT (°1682 Spontin +1743 Spontin) x (1707 Spontin) Jeanne GENDEBIEN (+1765 Spontin)
- Hubert CHARLOT (°1707 Spontin +1795 Spontin) x (1743 Jassogne) Jeanne BOUCHER (+1781 Spontin)
- Jean Jh CHARLOT (°1746 Jassogne. +1819 Spontin) x Jeanne J <sup>h</sup> LAMBERT
- Marie J <sup>h</sup> CHARLOT (°1726 Spontin) x (1746 Spontin) Jean MASSART
- Jean Jh MASSART (°1751 Spontin +1807 Namur) x Marie J <sup>h</sup> THIACK (°1748 Évrehailles +1821 Spontin)

Hugues LABAR



Fig. 2. Rue Fontaine de Gore, n°10,  
à Durnal. © H. LABAR, 18.08.2021.

<sup>1</sup> Louis GENETTE, *Démographie et évolution de la population in Spontin, d'eau et de pierre*, 2004, t. 1, p. 390.

## La rue Pirauchamps : réalisations et perspectives



Fig. 1 Le panneau explicatif du chantier.  
© F. BERNIER, 2022.

La réfection de la rue Pirauchamps était prévue au **PST** (Programme stratégique transversal) de la commune d'Assesse sous la rubrique « **O.O.4 Améliorer les voiries et aménagements territoriaux – Action 1.3 Rue Pirauchamps à Crupet - réfection voirie** ».

À l'époque déjà (2019 ?), lors d'une conversation avec notre bourgmestre, il me fut répondu qu'en matière « d'amélioration » un simple remplacement du revêtement était prévu. Et pourtant nous avons proposé déjà une réelle « amélioration » qui aurait pu coûter très peu dans le cadre de travaux de cette ampleur, à savoir l'aménagement du carrefour dit « de l'embranchement » dont vous trouverez les détails ci-après.

Néanmoins, ne boudons pas notre plaisir de voir ces travaux réalisés en 2022 (prévus en 2020 au budget) compte-tenu de tous les aléas des deux dernières années. De plus ces travaux devaient durer 50 jours qui n'auront pas été consommés. Travail plus rapide que prévu donc mais,

début avril, il restait quelques « bricoles » à régler : notamment terminer l'aménagement du carrefour Saint-Roch (voir ci-dessous). Un bémol peut-être : certains riverains ont déjà identifié des « Fangio » dans la rue rénovée, mais ceci est une autre histoire et on réclame déjà des ralentisseurs. Ce problème étant général dans notre village, il faut juste espérer qu'un(e) responsable prendra les initiatives nécessaires.

Quelques photos de l'aménagement du carrefour Sant-Roch :



Fig. 2. Pendant les travaux. © P. ANDRÉ, 2022.



Fig. 3. On y a mis les moyens. © P. ANDRÉ, 2022.



Fig. 4. Pied des rues des Loges et du Trou d'Herbois avant les travaux. © F. BERNIER, 2022.



Fig. 5. Pied des rues des Loges et du Trou d'Herbois après les aménagements. © P. ANDRÉ, 2022.

On voit que l'angle du carrefour au pied du poteau (Rue Trou d'Herbois – Rue Pirauchamps) a été adapté. Un plus pour les manoeuvres des riverains du quartier des Loges et des gros charrois rejoignant régulièrement la ferme des Loges (Évrehailles – Commune d'Yvoir). Il ne reste plus qu'à réparer cette route jusqu'au sommet de la côte.

Qu'avions-nous donc estimé possible comme aménagement du carrefour de l'embranchement et qui a été perdu de vue ? (croquis Fig. 6 à 8).

Le problème, on s'en doute, est bien la traversée du cœur du village par des gros engins, des autocars ou même à l'occasion par des véhicules de secours (pompiers). Selon nous, cette traversée pourrait être évitée facilement.

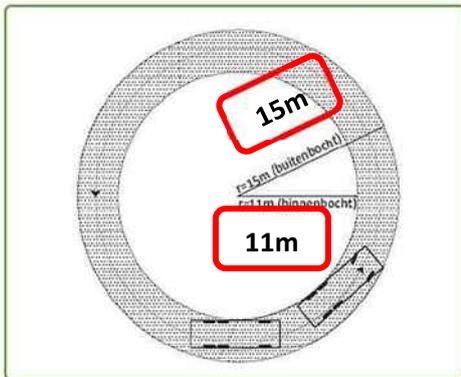


Fig. 6. Rayons de braquage intérieur et extérieur pour véhicule de secours

Du « *GUIDE DE BONNES PRATIQUES<sup>1</sup> pour l'Aménagement de voirie pour la circulation et l'accessibilité des véhicules de secours* » (p. 19), on peut estimer le rayon de braquage des plus gros véhicules empruntant nos voiries à environ 12-13 m (Fig. 6 - Rayon intérieur 11 m et rayon extérieur 15 m).

Est-il possible d'aménager le carrefour « de l'embranchement » de façon à garantir ce rayon de braquage ? A notre avis, oui (voir Fig. 7 et 8).

Une chambre de visite se situe à environ 5 m du point de rencontre des deux rues.

Une autre chambre de visite (identifiée « VIVAQUA » sur un potelet voisin et « Intercommunale Bruxelloise des eaux » sur le couvercle)

se trouve à une bonne vingtaine de mètres de cette première chambre de visite.

L'aménagement devrait être possible en rognant quelques mètres dans le talus boisé.

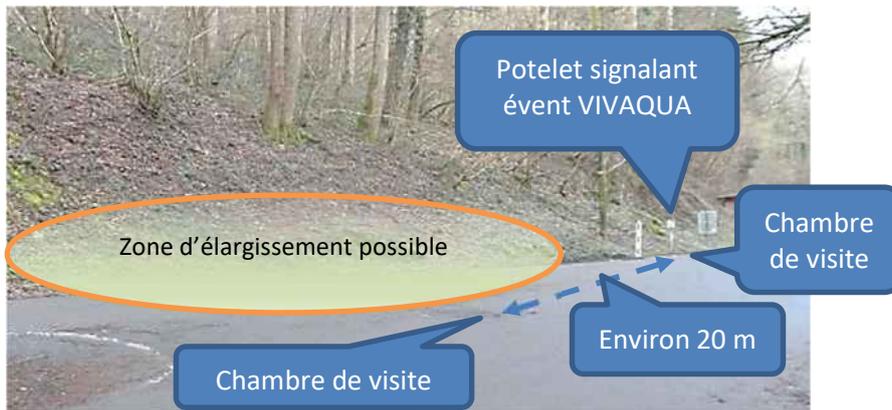


Fig 7. Le carrefour et les impétrants. © F. Bernier, 2022.

Ceci est une bonne nouvelle assortie cependant d'un léger problème.

Le talus est composé de roches (calcaires ?) est donc stable et restera stable après creusement, ne nécessitant pas de mur de soutènement et peu de fondations pour l'extension du revêtement routier. Par contre, le creusement dans la roche, pour la zone d'élargissement,

demanderait l'intervention d'un engin adéquat (excavatrice avec marteau-pic) tout en restant limité et faisable sans trop de frais.

Elargissement voirie proposé :

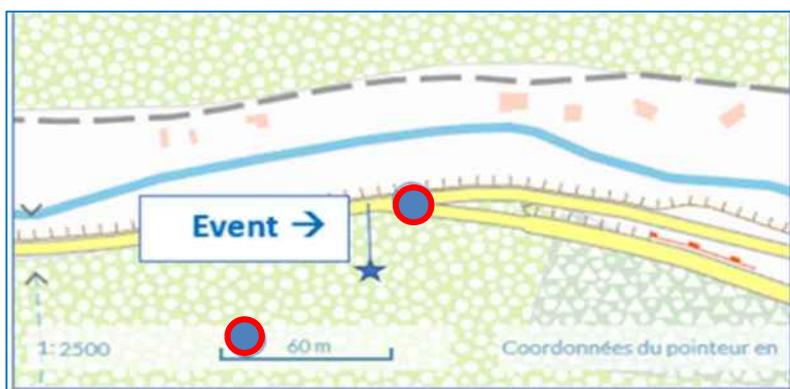


Fig. 8. Proposition pour l'aménagement de l'embranchement. © F. BERNIER.

Tout en comprenant que lors du lancement du programme et de l'adjudication pour les travaux récents, il n'était sans doute pas possible de modifier le contenu de la fiche, pourrions-nous proposer à nos édiles l'établissement d'une nouvelle fiche de travaux comme décrit ci-dessus avec inclusion dans le PST ?

**Freddy BERNIER**

<sup>1</sup> © BRUXELLES MOBILITE et © Centre de recherches routières, mars 2021.

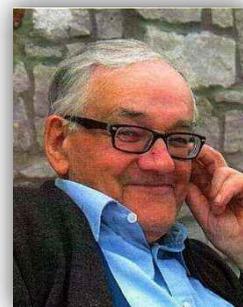
## In Memoriam

**Julie QUEVRAIN**, la fille de Fernand et Myriam WARNANT, était née à Dinant le 12 février 1989 au sein d'une famille sympathique habitant rue Basse. Après son enfance et sa jeunesse passées chez ses parents et puis chez sa mamie, elle avait quitté Crupet et fondé un foyer dans la région de Gesves. On la revoyait de temps en temps au village lors de festivités. Elle est décédée à Florée le 27 décembre 2021 et a été enterrée à Crupet le 31.



**Bertha PIRLOT** était née à Miécrot le 21 mars 1928. On la voyait souvent à Crupet où elle accompagnait son mari Firmin DELVAUX (second enfant de la famille des menuisiers). Firmin s'était implanté à Ciney pour son commerce de matériaux et principalement de bois. On se souviendra de Bertha comme d'une personne affable et sympathique qui, même après des années, vous saluait chaleureusement quand vous la rencontriez à Ciney. Elle s'est éteinte ce 4 avril 2022 à l'âge de 94 ans et repose maintenant dans le caveau familial aménagé dans notre cimetière.

**Fernand DEMAZY**, l'époux de Marie-Élisabeth LOUMAYE, était né à Assesse le 3 avril 1932 ; il est décédé à Insefy le 13 mai 2022. C'était une personnalité bien connue et appréciée à Crupet. Avec son frère Alexandre et leurs épouses, il avait succédé à ses parents dans leur ferme d'Insefy. Cette famille a été la dernière à distribuer ses produits du terroir dans le village et ses environs. Jeune homme, à l'époque de l'abbé LAMOTTE, Fernand était une des figures marquantes de la troupe de théâtre et cela lui permettait de participer activement à la vie associative du village. Avec son épouse Lisette, il était fidèle aux réunions mensuelles des *Seniors de Crupet*. Fernand a aussi été membre de la Fabrique d'église d'octobre 1964 à mars 2021. C'est avec beaucoup de discrétion qu'il a exercé cette fonction pendant près de 57 ans, faisant toujours preuve, lors des délibérations, de bon sens et de clairvoyance. Lors de sa démission pour raisons de santé, Mgr WARIN, Évêque de Namur, lui a accordé la médaille Saint-Aubain de Première Classe pour plus de 50 ans de services actifs rendus à la paroisse.



**Crup'Echos présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.**



# & FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY

**Monuments et  
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**  
Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**  
Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

**083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89**  
[pf.hennuy@skynet.be](mailto:pf.hennuy@skynet.be)

## Des fenêtres entourées de briques à Crupet ?

Personne n'a oublié la victoire de Crupet à l'émission « Mon plus beau village ». À cette occasion, sur le site de la RTBF, on pouvait lire ceci :

**« Crupet, un petit bijou au milieu des forêts : Laissez-vous porter dans le Condroz, au cœur d'une jolie vallée. Ce petit bijou au milieu des forêts c'est Crupet. Entre la rue Haute et la rue Basse notre cœur balance partagé par tant de beauté. Ici toutes les maisons ont une marque de fabrique : des pierres bleues et **des fenêtres toujours entourées de briques** ».**

Cette dernière affirmation est largement exagérée. D'ailleurs, l'ancien « Règlement pour les bâtisses en site rural » pour Crupet ne cite absolument pas cette caractéristique. Notons aussi que dans les « maisons traditionnelles » on trouve autant de grès que de calcaire.

Les maisons ayant des « fenêtres entourées de briques », comme il en existe quelques-unes, ont été transformées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et plus largement au début des années 1950.

**La maison traditionnelle ne présente pas ces caractéristiques** sauf (en partie et par exemple) la « **papeterie DELVOSAL** » (actuel hôtel Moulins des Ramiers), où les fenêtres du dernier étage ont été construites de cette façon dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces fenêtres entourées de briques résultent sans doute, plus que de traditions architecturales, de raisons fonctionnelles (ouvertures devant recevoir des vantaux réglables pour le séchage du papier fabriqué) et/ou de marques de luxe ostentatoires, car la frise des murs gouttereaux est elle aussi réalisée en brique de belle facture comme on en retrouve effectivement dans pas mal de constructions importantes de cette époque.



Fig. 1. L'ancienne papeterie DELVOSAL. © Crup'Echos.



Fig.2. Exemple de bâti traditionnel à Crupet.

Freddy BERNIER



Vidange de fosses septiques • Puits perdus et citernes à eaux • Débouchage de canalisations

[www.vidangebotton.be](http://www.vidangebotton.be) – [vidangebotton@hotmail.be](mailto:vidangebotton@hotmail.be)



**la maison  
du cadeau**  
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS  
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute, 9  
5332 CRUPET  
083 69 94 44

# ÉLECTRIQUE OU ESSENCE ?

POURQUOI CHOISIR QUAND VOUS POUVEZ  
AVOIR LES 2 AVEC LA MAZDA2 HYBRID.



Plus d'infos sur le site ou dans notre showroom.

Chaussée de Marche 555, 5101 Erpent (NAMUR)  
081/32.05.11 - [mazda@quevrain.be](mailto:mazda@quevrain.be)

**QA** QUEVRAIN  
AUTOMOBILES

 2,8-5,3 L/100KM  87-92 G/KM WLTP

Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

Donnons priorité à la sécurité. Législation environnementale (A.R. 19.03.04) [www.mazda.be](http://www.mazda.be).

Les valeurs indiquées sont basées sur la méthode de test WLTP et s'appliquent respectivement à la Mazda2 Hybrid (illustrée en teinte optionnelle Lead Grey).  
E.R. : Mazda Motor Logistics Europe sa, Blaasveldstraat 162, B-2830 Willebroek. Numéro d'entreprise : 0406.024.281. Numéro de compte bancaire :  
BE21 3200 0698 7003. Contact : [info-be@mazdaeur.com](mailto:info-be@mazdaeur.com). [www.mazda.be](http://www.mazda.be).

